

Niveau 3

GUIDE DES ETUDES

FORMATION D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
Parcours Travail Social et Service Social

2017-2020

Sommaire

1	QU'EST-CE QU'UN PARCOURS DE FORMATION ?	4
1.1	Présentation	4
1.2	Entrée en formation	5
1.2.1	Voies d'accès et critères d'admission	5
1.2.2	Statuts et financements	7
	Construction de parcours personnalisés	7
1.3	Evaluation des parcours	8
1.4	Logique LMD et ECTS	11
2	FORMATION D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL	12
2.1	introduction	12
2.1.1	Le référentiel professionnel	13
2.1.2	Le référentiel d'activités	15
2.2	Architecture de la formation	17
2.2.1	Les principes	17
2.2.2	Une formation en 4 Domaines de formation (DF)	18
2.2.3	Une formation en alternance	29
2.2.4	Une formation organisée par semestre	30
2.2.5	Le programme de formation	31
2.3	Les modules semestriels et l'affectation des ects	35
	Descriptif des modules semestriels	36

1 QU'EST-CE QU'UN PARCOURS DE FORMATION ?

1.1 PRESENTATION

Le guide des études est destiné à présenter deux parcours de formation au travail social de l'enseignement supérieur dispensés à l'IRTS Hauts-de-France :

- **Le parcours Travail Social et Service Social** qui permet de se préparer à l'exercice des fonctions définies dans le référentiel professionnel des **Assistants de Service Social**, dont les principaux domaines d'activité sont :

- L'accueil / l'évaluation / l'information / l'orientation
- L'accompagnement social
- La médiation
- La veille sociale / l'expertise / la formation
- La conduite de projets / le travail avec les groupes
- Le travail en réseau

Le diplôme délivré en fin de formation est le **Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS)**

- **Le parcours Travail Social et Education Spécialisée** qui permet de se préparer à l'exercice des fonctions de deux formations :

- **Educateur Spécialisé** dont les principaux domaines d'activité sont :

- L'établissement d'une relation, le diagnostic éducatif
- L'accompagnement éducatif de la personne ou du groupe
- La conception et la conduite d'une action socio-éducative au sein d'une équipe
- La construction d'un cadre d'analyse et d'une expertise des pratiques éducatives et sociales

Le diplôme délivré en fin de formation est le **Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES)**

- **Educateur Technique Spécialisé** dont les principaux domaines d'activité sont :

- L'accompagnement éducatif de la personne ou du groupe
- La formation professionnelle, élaboration et mise en œuvre d'un parcours d'insertion
- L'encadrement technique de la production.

Le diplôme délivré en fin de formation est le **Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé (DEETS)**

En intégrant ces parcours de formation dans le système européen de transfert de crédits capitalisables " ECTS ", l'IRTS s'inscrit dans la démarche de dimension européenne de l'enseignement supérieur, arrêtée par les accords de Bologne en 1999 et encouragée par la Communauté Européenne.

La reconnaissance des études et des diplômes est un préalable à la création d'une dimension européenne de l'enseignement supérieur. Le système " ECTS " a été conçu dans l'objectif de promouvoir la reconnaissance académique des études poursuivies à l'étranger. Ce système est fondé sur trois éléments de base : l'information sur les programmes d'études et les résultats de l'étudiant, l'accord mutuel entre les établissements partenaires et l'étudiant, et l'utilisation de crédits ECTS.

Pour l'obtention d'un titre homologué du travail social, il convient de suivre l'ensemble du parcours approprié et de se présenter aux épreuves spécifiques du diplôme d'Etat.

Les objectifs de ces parcours sont :

- **S'approprier une culture commune du travail social** permettant d'observer, d'analyser les cadres de l'action sociale et d'intervenir dans le champ social avec d'autres partenaires.
- **Acquérir les compétences communes aux travailleurs sociaux** dans ses différentes dimensions (théorique, méthodologique, socio relationnelle, technique, pratique) ayant trait au champ de la communication professionnelle écrite et orale et au travail en partenariat et en réseau.
- **Acquérir les compétences spécifiques** nécessaires, au regard des fonctions attendues et définies dans le référentiel professionnel propre à chaque métier.

La formation de conseiller en économie sociale familiale s'inscrit dans les parcours possibles de niveau III.

1.2 ENTREE EN FORMATION

1.2.1 Voies d'accès et critères d'admission

Ces trois parcours s'inscrivent dans le cadre de formations professionnelles supérieures. L'accès à la qualification peut se faire selon différentes voies.

► *Les conditions d'inscription (formation initiale, cours d'emploi, apprentissage)*

Ces trois formations sont accessibles aux personnes âgées de 18 ans ou plus à la date de démarrage du premier stage.

Pour les formations ASS et ES, les candidats doivent être titulaires de l'un des diplômes, certificats ou titres suivants :

- Etre titulaire du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation ;
- Etre titulaire de l'un des titres admis réglementairement en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités ;
- Etre titulaire du diplôme d'accès aux études universitaires ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation ;
- Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ;
- Etre titulaire du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique et avoir exercé cinq ans dans l'emploi correspondant (**uniquement pour les ES**) ;
- Etre titulaire du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale et avoir exercé cinq ans dans l'emploi correspondant (**uniquement pour les ES**) ;
- D'un diplôme du secteur paramédical délivré par l'Etat, homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau IV de la convention interministérielle des niveaux de formation (**uniquement pour les ASS**) ;
- D'un diplôme au moins de niveau IV, délivré par l'Etat et visé à l'article L 451-1 du code de l'action sociale et des familles (**uniquement pour les ASS**) ;
- Avoir passé avec succès les épreuves de l'examen de niveau défini par l'arrêté du 11 septembre 1995 relatif à l'examen de niveau.

Pour la formation ETS, les candidats doivent être titulaires de l'un des diplômes, certificats ou titres suivants :

- Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre professionnel ou technologique homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau IV ;
- Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre professionnel ou technologique homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau V, pouvoir attester de trois ans d'expérience professionnelle et être en situation d'emploi de moniteur d'atelier ou d'éducateur technique.

Les diplômes de niveau III du travail social dispensent de l'épreuve écrite d'admissibilité.

L'entrée en formation dépend de la réussite aux épreuves d'admission organisées par le centre de formation, conformément aux textes règlementaires en vigueur. Le descriptif des épreuves et les modalités de la procédure d'admission sont joints au dossier d'inscription.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir votre dossier d'inscription, vous pouvez, à compter du 1^{er} septembre vous rendre sur notre site internet : www.irtshdf.fr.

Vous pouvez également demander votre dossier par écrit, en y joignant une enveloppe timbrée au tarif en vigueur, libellée à vos nom et adresse, adressée au service Admission de l'IRTS Hauts-de-France.

► *La voie étudiante*

Les étudiants peuvent intégrer ces trois formations sans être salariés, sous réserve, après la réussite aux épreuves d'admission, de pouvoir justifier du financement correspondant à leur profil.

► *La voie « cours d'emploi »*

Après avoir réussi les épreuves, les personnes salariées peuvent intégrer l'une de ces formations. Dans ce cadre, une convention est établie entre l'employeur et l'IRTS, et la totalité des frais de formation est à la charge de l'employeur ou de l'OPCA.

► *La voie « apprentissage »*

L'accès à la qualification d'Educateur Spécialisé (DEES), d'Educateur Technique Spécialisé (DEETS) et d'Assistant de Service Social (DEASS) est ouvert par voie d'apprentissage. Ce mode d'accès est conditionné par la réussite aux épreuves d'admission.

Ces formations par apprentissage se font en partenariat avec le Centre de Formation des Apprentis ADAMSS 59/62¹. L'étudiant est titulaire d'un contrat de travail à durée déterminée : **le contrat d'apprentissage**. Il est, par ailleurs, accompagné par un Maître d'apprentissage sur les terrains professionnels.

L'apprenti doit être âgé de 18 ans minimum et de moins de 30 ans à la signature du contrat.

La formation obéit au principe de l'alternance et reste soumise au même volume horaire, au même programme ainsi qu'aux mêmes épreuves d'examen que pour la formation en voie classique.

¹ Voir la présentation du CFA ADAMSS 59/62
IRTS Hauts-de-France – Guide des études 2017-2020

► *La voie « Validation des Acquis de l'Expérience » (VAE)*

La mesure VAE s'applique au Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES), au Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEETS) et au Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS).

La durée totale d'activité cumulée exigée est de trois ans minimum en équivalent temps plein. La demande de recevabilité est étudiée par le Rectorat pour la formation d'Educateur Spécialisé et par la DRJSCS pour la formation d'Assistant de Service Social.

Pour pouvoir prétendre à l'obtention du diplôme par validation des acquis de l'expérience, les candidats doivent justifier d'expériences et de compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, en rapport direct avec le contenu du diplôme.

L'accès à la qualification peut se faire sur la base de la conception et de l'évaluation d'un livret de présentation des acquis.

Des compléments de formation individualisés sont proposés aux candidats dans le cas d'une validation partielle du diplôme.

1.2.2 Statuts et financements

► *Les statuts des apprenants*

Les personnes sont admises en formation selon les statuts suivants :

- Etudiant
- Salarié bénéficiant d'un contrat de travail
(*Uniquement pour la formation d'Educateur Spécialisé*)
- Demandeur d'emploi
- Autres (boursier, apprentis...)

► *Les modalités de financement de la formation*

Plusieurs possibilités de financement existent :

- Le Conseil Régional du Hauts-de-France qui subventionne un nombre défini de formations. Les étudiants entrent alors en "place agréée" et ne paient que les frais d'inscription.
- Les employeurs qui financent la formation de leurs salariés, ou le CFA dans le cadre de l'apprentissage ;
- Le financement personnel de la formation par l'étudiant, selon les places disponibles.

CONSTRUCTION DE PARCOURS PERSONNALISES

Chaque parcours est articulé en **quatre Domaines de Compétences (DC)** déclinés en temps de formation en centre et en stage sur sites qualifiants :

- Les **DC1** et **DC2** sont spécifiques à chacun des parcours : ils correspondent aux compétences socles de chaque métier.
- Le **DC3** « Communication professionnelle en travail social » et le **DC4** « Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles » sont communs à l'ensemble des formations de niveau III du travail social.
Ils correspondent à des compétences attendues quelle que soit la profession du travail social visée.

La modularisation des parcours a permis à l'IRTS de pouvoir offrir des "**programmes personnalisés de formation**" par le biais de plusieurs dispositifs :

- Les allègements de formation théorique et/ou de stages prévus dans les décrets relatifs aux formations.
- Les parcours post-jury VAE dans le cadre du processus de Validation des Acquis de l'Expérience.
- Le parcours de stage en lien avec le projet individuel de formation de l'étudiant et le suivi de l'acquisition des compétences tout au long de la formation.
- L'orientation puis l'approfondissement d'une expertise particulière par la rédaction d'un mémoire.
- La validation automatique de certaines unités d'enseignement de la Licence Sciences de l'Education de l'Université de Lille 3 dans le cadre d'une convention avec l'IRTS Hauts-de-France

Il est également possible pour les personnes titulaires du Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (DEME) et de 2 années d'expérience sur un ou plusieurs postes éducatifs d'accéder

- au Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES) en bénéficiant de dispenses des domaines de compétences 1 en totalité et de la 1ère partie des domaines de compétences 2, 3 et 4.
- au Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEETS) en bénéficiant de dispenses des domaines de compétences 1 en totalité et de la 1ère partie des domaines de compétences 3 et 4.

De même, les candidats titulaires d'un diplôme en travail social de niveau 3 bénéficient de la dispense des domaines de compétences 3 et 4 et d'allègements au sein des domaines de compétences 1 et 2 (se reporter à la page du présent guide expliquant les allègements).

1.3 EVALUATION DES PARCOURS

Dès son entrée en formation, l'étudiant est engagé dans un dispositif pédagogique qui vise à l'apprentissage d'une démarche d'auto-évaluation de son parcours de formation et de professionnalisation.

Il est accompagné pour cela par un formateur tuteur qui, lors de bilans individuels (entretiens de progrès), l'aide à se fixer des objectifs adaptés à son parcours et à évaluer les acquis réalisés.

Ainsi, au fil de la formation, l'étudiant apprend à exprimer oralement et par écrit, de façon synthétique, la trajectoire qu'il suit dans la construction de son identité professionnelle.

Les évaluations qualitatives et quantitatives qui valident les unités de formation ou d'enseignement constituent des indicateurs utiles à l'étudiant et au formateur tuteur pour réaliser cette démarche d'évaluation plus globale.

Le système de notation utilisé dans le cadre de l'IRTS Hauts-de-France étant étalonné sur 5 points, nous proposons la correspondance suivante entre les échelles de notations :

<i>Notes/10</i>	<i>Notes/5</i>	<i>Notes ECTS</i>	<i>Pourcentage d'étudiants admis qui devraient obtenir la note</i>	<i>Définition</i>
20	5	A	10 %	EXCELLENT : Résultat remarquable, avec seulement quelques insuffisances mineures.
16	4	B	25 %	TRES BIEN : Résultat supérieur à la moyenne, malgré un certain nombre d'insuffisances.
13	3+	C	30 %	BIEN : Travail généralement bon, malgré un certain nombre d'insuffisances notables.
10	3-	D	25 %	SATISFAISANT : Travail honnête, mais comportant des lacunes importantes.
8	2	E	10 %	PASSABLE : Le résultat satisfait aux critères minimaux.
4	1	FX	-	INSUFFISANT : Un travail supplémentaire est nécessaire pour l'octroi d'un crédit.
0	0	F	-	INSUFFISANT : Un travail supplémentaire considérable est nécessaire.

Ainsi, un étudiant obtient l'octroi des crédits correspondant à une unité d'enseignement lorsqu'il a été effectivement présent aux différents enseignements de cette unité et qu'il a obtenu à l'épreuve de validation les notes 2 ; 3 ; 4 ou 5.

Un étudiant ayant obtenu les notes de 0 ou 1 à l'épreuve de validation doit réaliser un travail complémentaire qui sera à nouveau évalué selon les critères précédents afin d'obtenir l'octroi des crédits ECTS correspondants à l'UF/UE considérée.

Distinction entre les notions de certification et de validation :

- **La certification** correspond aux épreuves du diplôme d'Etat (DEASS, DEETS et DEES) délivrée par le Rectorat ou/et la DRJSCS suivant le diplôme.
- **La validation** se construit à partir des évaluations de la formation théorique et de la formation par les stages. Elle est délivrée par le centre de formation.

Une commission pédagogique se réunit en début de formation pour arrêter des allègements et validations de formation demandés et chaque semestre pour la validation des parcours. A l'issue des 6 semestres, l'établissement de formation présente au Diplôme d'Etat, les candidats ayant suivi la totalité de leur programme de formation personnalisé.

La non-validation d'une unité de formation ou unité d'enseignement constitue un frein mais pas un obstacle pour le passage des épreuves du Diplôme d'Etat.

1.4 LOGIQUE LMD ET ECTS

L'IRTS s'inscrit dans la réforme européenne " LMD " en intégrant ses parcours dans le système européen de transfert de crédits capitalisables « ECTS ».

La formation aux diplômes du travail social de niveau III est dispensée en 3 ans, soit **6 Semestres**, et représente **180 crédits**. Une année de formation est découpée en 2 semestres, qui constituent chacun une étape dans la formation : le 1^{er} semestre allant de septembre à janvier et le 2nd semestre de février à juillet.

Les semestres sont organisés en **Unités de Formation** et en **Unités d'Enseignement** théoriques et pratiques pour le parcours d'assistant de service social.

L'attribution des ECTS

L'arrêté du 25 août 2011 de la Direction Générale de la Cohésion Sociale prévoit l'application de plusieurs axes du processus de Bologne et a pris les mesures nécessaires pour faire en sorte que les diplômes de travail social post baccalauréat soient positionnés au même niveau du CEC que leurs homologues européens notamment :

- L'application du système européen de crédits capitalisables et transférables (ECTS), à hauteur de 180 crédits (DEASS, DEEJE, DEES, DEETS, DECESF)
- L'organisation des formations en modules répartis sur 6 semestres et unités capitalisables, le dernier semestre étant valorisé par la réussite aux épreuves de certification

A l'IRTS Hauts-de-France, les crédits sont délivrés à l'étudiant par la commission pédagogique de parcours (validation en fin de semestre) qui statue à l'issue de chaque semestre. La délivrance des crédits se réalise, pour chaque module par la validation de celui-ci. Les modalités de validation de chacun des modules sont précisées dans ce guide des études, distribué à chaque étudiant à l'entrée en formation. Ces validations se réalisent selon des modalités d'évaluation diversifiées : contrôle de connaissance, écrit individuel, dossier collectif, exposé, attestation de participation...

Une épreuve de rattrapage est systématiquement organisée par semestre et par domaine de Formation, soit pour les candidats qui n'auraient pu répondre aux modalités d'évaluation du semestre telles que prévues, ou ceux dont l'évaluation à un au moins des modules serait insuffisante pour l'octroi des ECTS.

L'étudiant reçoit, à l'issue de la commission pédagogique de parcours, une attestation nominative indiquant la validation ou non de son semestre et l'octroi des ECTS du semestre échu.

Conformément à l'arrêté du 25 août 2011 portant sur la mise en crédits de la formation, l'IRTS délivrera à chaque étudiant :

- L'attestation descriptive du parcours suivi mentionnant les crédits correspondant aux modules validés.
- Le supplément au diplôme conformément à l'annexe VII de l'arrêté du 25 août 2011, délivré aux titulaires du diplôme d'Etat d'assistant de service social.

2 FORMATION D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

Parcours Travail Social et Service Social

2.1 INTRODUCTION

Le parcours **Travail Social et Service Social** prépare aux compétences attendues dans le référentiel professionnel des **Assistants de Service Social**.

En France, cette formation est réglementée par le décret n°2004-533 du 11 juin 2004 relatif au diplôme d'Etat (DEASS) et à l'exercice de la profession et l'arrêté du 29 juin 2004 qui indique les modalités de certification (épreuves du diplôme d'Etat) et le référentiel de formation que tout établissement de formation agréé est tenu de prendre en compte pour construire son architecture de formation. Une circulaire du 31 décembre 2008 en précise les modalités concrètes de mise en œuvre.

Il s'agit d'une formation professionnelle supérieure, accessible aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme admis en équivalence. L'entrée en formation est soumise à l'obtention d'épreuves d'admission organisées par l'établissement de formation.

La formation d'assistant de service social est dispensée en 3 ans soit 3420 heures sur une base de 35 heures par semaine. Elle alterne entre des périodes en centre de formation et des périodes sur site qualifiant. Cette formation comprend :

- un enseignement théorique de 1740 heures en centre de formation réparties sur 50 semaines
- une formation pratique de 1680 heures effectives sur site qualifiant réparties sur 48 semaines

Certains enseignements permettent une transversalité avec d'autres parcours du travail social.

L'accès aux emplois d'assistant de service social est strictement réglementé par la possession du Diplôme d'Etat (DEASS).

2.1.1 Le référentiel professionnel

Définition de la profession et du contexte de l'intervention

L'assistant de service social exerce de façon qualifiée, dans le cadre d'un mandat et de missions spécifiques à chaque emploi, une profession d'aide définie et réglementée (article L411-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles) dans une diversité d'institutions, de lieux et de champs d'intervention. Les assistants de service social et les étudiants se préparant à l'exercice de cette profession sont tenus au secret professionnel dans les conditions et sous les réserves énoncées aux articles 226-13 et 226-14 du code pénal (article L411-3 du code de l'action sociale et des familles).

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, l'assistant de service social accomplit des actes professionnels engageant sa responsabilité par ses choix et ses prises de décision qui tiennent compte de la loi et des politiques sociales, de l'intérêt des usagers, de la profession et de ses repères pratiques et théoriques construits au fil de l'histoire, de lui-même en tant qu'individu et citoyen.

Dans une démarche éthique et déontologique, il contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Dans ce cadre, l'assistant de service social agit avec les personnes, les familles, les groupes par une approche globale pour :

- améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel,
- développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société,
- mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés.

Il est force de propositions pour la conception des politiques sociales, les orientations générales et les missions développées par l'organisme qui l'emploie, ce qui l'amène à occuper des fonctions de nature différente pouvant nécessiter une spécialisation ou l'exercice de responsabilités particulières en conformité avec les finalités de sa profession.

L'assistant de service social à partir d'une analyse globale et multiréférentielle de la situation des personnes, familles ou groupes procède à l'élaboration d'un diagnostic social et d'un plan d'intervention conclu avec la participation des intéressés. Il contribue aux actions de prévention, d'expertise ainsi qu'à la lutte contre les exclusions et au développement social en complémentarité avec d'autres intervenants. Il initie, promeut, participe, pilote des actions collectives et de groupes dans une dynamique partenariale et d'animation de réseau en favorisant l'implication des usagers.

En lien avec les établissements de formation, il a également pour mission de transmettre son savoir professionnel par l'accueil de stagiaires sur des sites qualifiants.

Les secteurs d'intervention des assistants de service social sont diversifiés :

- Fonction Publique de l'Etat (ministères chargés des affaires sociales, de l'Education Nationale, de la Justice, de la Défense....),
- Fonction Publique Territoriale (Conseils Généraux, Mairies, Centres communaux d'action sociale),
- Fonction Publique Hospitalière,
- Organismes de protection sociale (Caisses primaires d'assurance maladie, Caisse d'allocations familiales, Mutualité sociale agricole),
- Union nationale des associations familiales,
- Etablissements de santé publics et privés,
- Etablissements et Services médico-sociaux et sociaux,
- Entreprises publiques ou privées,
- Associations,
- Secteur libéral,
- Politique de la ville.

La diversité des secteurs d'emploi amène une pluralité de fonctions et d'activités des assistants de service social qui s'exerce par des moyens adaptés à l'intervention et diversifiés tels que les permanences et les visites à domicile et de tout autre moyen que requiert l'intervention.

Un socle de compétences commun à l'ensemble des assistants de service social permet de délimiter un « emploi générique stratégique » et justifie la mise en place d'une certification et d'une formation qualifiante commune à la profession.

2.1.2 Le référentiel d'activités

FONCTIONS	ACTIVITES
<p>Accueil/ Evaluation/ Information /Orientation</p>	<p>Entrer en relation/se mettre à disposition d'une personne et recueillir des éléments de connaissance permettant la compréhension de sa demande</p> <p>Informar la personne sur les procédures, les différents acteurs, l'accès aux droits, à la santé</p> <p>Evaluer la situation en tenant compte des potentialités de la personne et de son environnement</p> <p>Orienter la personne soit vers un service interne soit vers l'extérieur en fonction du diagnostic posé</p>
<p>Accompagnement social</p>	<p>Apporter une aide à la personne en favorisant ses propres ressources et celles de son environnement (famille, milieu de travail, etc.)</p> <p>Co-élaborer un plan d'action avec la personne en coordonnant les différentes démarches, en tenant compte de ses ressources, de son environnement, des moyens de l'institution.</p> <p>Négocier un contrat d'action avec la personne et en organiser le suivi</p> <p>Rechercher et mobiliser les moyens, coordonner, articuler le travail d'accompagnement en lien avec différents acteurs</p> <p>Evaluer avec la personne l'impact des actions et les ajuster en conséquence</p> <p>Rédiger des écrits professionnels, organiser, classer, transmettre dans le respect du droit et de la réglementation en vigueur</p>
<p>Médiation</p>	<p>Participer à la régulation sociale ou familiale de situations de tensions ou de dysfonctionnements</p> <p>Négocier pour les personnes auprès des associations, des institutions, des services publics</p> <p>Assurer un rôle d'interface entre la personne et les institutions intégrant les logiques institutionnelles ou individuelles</p>

<p>Veille sociale/ Expertise/ Formation</p>	<p>Assurer la veille documentaire Recueillir/classer/ synthétiser/analyser des données sociales sur un secteur d'intervention Rédiger des rapports d'activité Faire des propositions et participer à la mise en œuvre de la politique d'action sociale de l'organisme employeur Apporter un éclairage social et donner un avis d'expert à l'autorité de décision Contribuer à l'élaboration de documents à destination des partenaires sur les effets constatés concernant l'application des dispositifs, les pratiques administratives ou l'émergence de nouveaux phénomènes Participer à la recherche Contribuer à la professionnalisation des étudiants en formation Actualiser ses connaissances et développer des compétences dans le cadre de la formation continue</p>
<p>Conduite de projets / Travail avec les groupes</p>	<p>Mettre en place des actions de prévention des risques sanitaires et sociaux Repérer les besoins et/ou intérêts communs de plusieurs personnes et les mobiliser sur une problématique commune Impulser, mettre en œuvre des projets d'intérêt collectif dans lesquels les usagers sont au cœur du partenariat Analyser/ Evaluer les effets de ces actions Contribuer au soutien de groupes dans le cadre d'une démarche de développement social local</p>
<p>Travail en réseau</p>	<p>Apporter un appui spécifique à des professionnels du champ éducatif/social ou médico-social Participer à des instances de concertation, de décision et de planification en matière d'hébergement, de logement, d'insertion sociale et professionnelle, de santé et de lutte contre les exclusions et de toute problématique concernant le champ social Etablir des relations et mettre en relation l'ensemble des intervenants de l'environnement des groupes sociaux Coordonner des travaux avec les institutions et les professionnels et/ou contribuer à un diagnostic partagé avec les partenaires Représenter par délégation son institution auprès de partenaires</p>

2.2 ARCHITECTURE DE LA FORMATION

2.2.1 Les principes

L'architecture de la formation a été définie sur les principes suivants :

- Le respect des référentiels officiels structurant la formation :
 1. Le référentiel de compétences
 2. Le référentiel de formation
 3. Le référentiel de certification

- Les parcours individualisés :
 1. Parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (**VAE**);
 2. Parcours de formation dit "**promotionnels**" : le passage à des formations de niveau supérieur.
 3. Parcours permettant le passage d'une qualification à une autre au sein d'un même niveau de formation : validation automatique d'unités de formation ou de modules pour les étudiants. Ce principe intègre une **transversalité** dans les professions du travail social.
 4. **Allègements** de modules de formation pour les étudiants ayant suivi un cursus universitaire.

- La prise en compte de quatre logiques:
 - Une logique de **professionnalisation** : logique de compétences professionnelles pour l'exercice du travail social.
 - Une logique d'**alternance** : prise en compte de deux lieux et modes d'apprentissage (centre de formation et stage).
 - ⊖ Une logique d'enseignement en **Unités de Formation** : repérage des enseignements disciplinaires contributifs,
 - Une logique de **certification** : préparation au Diplôme d'Etat et à ses différentes épreuves.

- Une construction en six **semestres** rythmant le parcours progressif des apprentissages qui articule les quatre logiques du processus de formation et permet l'attribution des ECTS.

2.2.2 Une formation en 4 Domaines de formation (DF)

L'architecture de la formation est fondée sur les quatre **Domaines de Compétences** (DC) du référentiel professionnel et comprend donc quatre **Domaines de formation** (DF).

Chaque Domaine de formation comprend :

- une unité de formation principale
- des unités de formation contributives.
- une période de stage

Concernant le DF1 et DF2, s'ajoutent des temps d'approfondissement correspondant à l'étude de champs d'expertise du service social, et des temps de préparation aux épreuves de certification.

Au terme du parcours de formation, tout étudiant pourra se présenter aux épreuves de certification de chaque DC. Chacune des quatre épreuves de certification du Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS) doit être validée séparément sans compensation de notes. L'ensemble du diplôme doit être validé dans une période de cinq ans à compter de la date de notification de la validation du premier domaine de certification.

Les deux premiers domaines (DC1 et DC2) constituent les compétences socles du parcours Travail Social et Service Social. Les deux autres domaines (DC3 et DC4) sont communs aux professions de niveau 3.

Ce dispositif facilite la transversalité et le passage d'un parcours de formation à l'autre par le biais de la validation automatique et du système d'équivalence.

Au terme de la formation, il revient à l'établissement de formation de présenter au diplôme les candidats qui :

- « ont suivi la totalité de leur programme de formation sous la responsabilité de l'établissement de formation
- se sont présentés à l'épreuve de certification du domaine de compétence 3 relative à la communication professionnelle ou ont obtenu précédemment d'un jury, une validation de ce domaine ou ont bénéficié d'une dispense de cette épreuve
- ont réalisé les travaux écrits qui seront soutenus dans le cadre des épreuves de certification. »

Le programme de la formation est découpé en modules structurés tout au long du parcours de formation. Cette modularisation a l'avantage d'offrir la possibilité de construction de parcours individualisés et la capitalisation permanente des éléments acquis (notion de crédits et de réalisation de parcours).

Dans chaque Domaine de Formation, nous pouvons repérer :

- **des modules semestriels de parcours** répondant à une logique de progression d'apprentissage. Chaque module donne lieu à une évaluation et délivrance de crédits chaque semestre.
- **des modules de formation** : ils correspondent à des éléments de l'ensemble « module semestriel de parcours et en constitue donc un sous-module du parcours à réaliser.

LE DC 1 - INTERVENTION PROFESSIONNELLE EN SERVICE SOCIAL

- **Finalité** (extraits de l'arrêté du 29 juin 2004)

L'assistant de service social agit avec les personnes, les familles, les groupes par une approche globale pour :

- améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel,
- développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société,
- mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés.

Dans une démarche éthique et déontologique, il contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

- **Référentiel de compétences**

DC1	COMPETENCES	INDICATEURS DE COMPETENCES
Conduite de l'intervention sociale d'aide à la personne - ISAP	1.1 Evaluer une situation	1.1.1 Savoir recueillir les données nécessaires à la compréhension de la situation 1.1.2 Savoir clarifier les difficultés et les aspirations d'une personne 1.1.3 Savoir identifier les potentialités d'une personne 1.1.4 Savoir mesurer et gérer son implication personnelle 1.1.5 Savoir analyser une situation complexe
	1.2 Elaborer et mettre en œuvre un plan d'aide négocié	1.2.1 Savoir utiliser des techniques relationnelles appropriées 1.2.2 Savoir proposer et formuler un plan d'aide sur la base d'objectifs contractualisés 1.2.3 Savoir mettre en œuvre des stratégies (environnement, ressources, contraintes, etc...) 1.2.4 Savoir utiliser les ressources des dispositifs sociaux 1.2.5 Savoir évaluer l'action dans la durée 1.2.6 Savoir agir dans le respect des règles déontologiques 1.2.7 Savoir évaluer la notion de risques
Conduite de l'intervention sociale d'intérêt collectif - ISIC	1.3 Apprécier les résultats de l'intervention	1.3.1 Savoir définir des indicateurs de progression 1.3.2 Savoir évaluer ses méthodes, pratiques et outils 1.3.3 Savoir partager les analyses avec la personne et les partenaires 1.3.4 Savoir construire une fin d'intervention
		1.4.1 Savoir appliquer la méthodologie d'intervention sociale

	<p>1.4 Concevoir et mener des actions avec les groupes</p> <p>1.5 Impulser et accompagner des actions collectives</p> <p>1.6 Contribuer au développement de projets territoriaux</p>	<p>auprès des groupes</p> <p>1.4.2 Savoir repérer une problématique commune à un groupe</p> <p>1.4.3 Savoir mobiliser les personnes</p> <p>1.4.4 Savoir développer l'aide mutuelle</p> <p>1.4.5 Savoir définir le but et les objectifs de l'action</p> <p>1.4.6 Savoir évaluer l'action</p> <p>1.5.1 Savoir-faire émerger les demandes d'une population</p> <p>1.5.2 Savoir négocier les priorités d'action avec tous les partenaires pertinents et en formuler les objectifs</p> <p>1.5.3 Savoir apporter un appui technique à l'action des groupes et populations mobilisés</p> <p>1.5.4 Savoir évaluer les résultats de l'action et les effets du processus d'intervention</p> <p>1.6.1 Savoir repérer les données caractéristiques d'un territoire et contribuer au diagnostic social</p> <p>1.6.2 Savoir utiliser la méthodologie de gestion de projets</p> <p>1.6.3 Savoir traduire les attentes des habitants en actions</p> <p>1.6.4 Savoir comprendre les enjeux politiques et institutionnels</p>
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- **Certification**

Constitution et soutenance d'un « dossier de pratiques professionnelles ». Ce dossier permet la vérification et la validation d'une démarche professionnelle par l'acquisition d'une méthodologie de l'intervention et la capacité du candidat à établir une relation d'aide et, plus globalement, d'adopter une posture professionnelle.

L'épreuve est organisée par la DRJSCS en centre d'examen interrégional.

- **Les modules semestriels de parcours**

- 11 - Découverte du travail social, de la formation, et confirmation du choix professionnel
- 21 - Comprendre les fondements de l'intervention en service social
- 31 - Expérimenter les méthodologies de l'intervention en service social
- 41 - Les méthodologies de l'intervention en service social : l'analyse
- 51 - Les méthodologies de l'intervention en service social : l'action
- 61 - Le dossier de Pratiques Professionnelles

- **Les modules de formation**

- Module 1101 : Les fondements de l'intervention en service social
- Module 1102 : Conduire une intervention sociale d'aide à la personne
- Module 1103 : Conduire une intervention sociale d'intérêt collectif
- Module 1105 : Préparation à la certification du DC1

Module 1105 : Groupe d'Analyse de Pratiques (GAP)
 Module 1204 : Philosophie de l'action
 Module 1305 : Droit pour l'intervention sociale
 Module 1506 : Sociologie pour l'intervention sociale
 Module 1607 : Psychologie pour l'intervention sociale
 Module 1708 : Economie sociale
 Module 1809 : Les retentissements sociaux des pathologies
 Module 7001: Protection de l'enfance
 Module 1PPA : Projet Pédagogique de l'Alternance
 Module 1000 : Projet Individuel et Collectif (PIC) de professionnalisation
 Module SP1 - SP3 et SP4 : Stages professionnels

LE DC 2 - EXPERTISE SOCIALE

- **Finalité**

L'assistant de service social contribue aux actions de prévention, d'expertise ainsi qu'à la lutte contre les exclusions et au développement social en complémentarité avec d'autres intervenants. A partir d'une analyse globale et multiréférentielle de la situation des personnes, familles ou groupes, il procède à l'élaboration d'un diagnostic social et d'un plan d'intervention conclu avec la participation des intéressés.

Il développe des compétences à assurer une veille professionnelle pour prendre en compte les évolutions des problèmes sociaux, mettre en lien des constats avec l'environnement social et économique prendre du recul sur les pratiques.

- **Référentiel de compétences**

DC2	COMPETENCES	INDICATEURS DE COMPETENCES
Expertise sociale	2.1 Observer, analyser, exploiter les éléments qui caractérisent une situation individuelle, un territoire d'intervention ou des populations et anticiper leurs évolutions	2.1.1 Savoir collecter des données 2.1.2 Savoir croiser des données qualitatives et quantitatives 2.1.3 Savoir mettre en lien des constats avec l'environnement social et économique 2.1.4 Savoir formaliser et restituer les éléments recueillis 2.1.5 Savoir participer à l'élaboration d'un diagnostic 2.1.6 Savoir mettre en valeur les résultats d'un diagnostic 2.1.7 Savoir faire des propositions en fonction de son destinataire (cadre institutionnel)
	2.2 Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques	2.2.1 Savoir prendre en compte les évolutions des problèmes sociaux 2.2.2 Savoir actualiser ses connaissances sur les évolutions des politiques sociales 2.2.3 Savoir capitaliser les expériences professionnelles collectives

		<p>2.2.4 Savoir prendre du recul sur les pratiques professionnelles et les conceptualiser</p> <p>2.2.5 Savoir s'auto-évaluer</p> <p>2.2.6 Savoir appliquer les méthodologies de recherche</p>
	<p>2.3 Développer et transférer ses connaissances professionnelles</p>	<p>2.3.1 Constituer des savoirs professionnels en vue de former des étudiants</p> <p>2.3.2 Savoir transmettre des valeurs et méthodes professionnelles et les traduire dans les pratiques</p>

- **Certification**

Note de contrôle continu en cours de formation déterminée par l'établissement de formation.

Elaboration et soutenance d'un mémoire d'initiation à la recherche : épreuve organisée par la DRJSCS.

- **Les modules semestriels du DF2**

- 12 - Découverte de l'environnement et des questions sociales
- 22 - Comprendre l'environnement social et ses spécificités
- 32 - Expérimenter l'expertise sociale et ses spécificités
- 42 - A la recherche d'une expertise sociale
- 52 - Une expertise sociale éprouvée et vérifiée
- 62 - Le mémoire

- **Les modules de formation**

- 2101 : Méthodologie de recherche
- 2102 : Les spécificités de l'expertise sociale
- 2103 : Accompagnement à la certification du DC2
- 2204 : Ethique de l'action sociale
- 2305 : Droit
- 2506 : Sociologie
- 2607 : Psychologie et sciences de l'éducation
- 2708 : Initiation à la démographie et aux statistiques
- 2809 : Santé publique, éducation sanitaire, psychiatrie
- 7000 : Etude territoriale, étude de milieu
- 7002 : Conduite de consommations à risques
- 7004 : Lien social - exclusion - insertion – pauvreté – précarité – Cohésion sociale
- 7005 : Handicap - déficience
- 7006 : Vieillesse
- 7007 : inter culturalité

7008 : Ateliers thématiques des champs d'expertise
 7009 : Violences
 2PPA : Projet Pédagogique de l'Alternance
 2000 : Projet Individuel et Collectif (PIC) de professionnalisation
 SP1 – SP2 - SP3 et SP4 : Stages professionnels

LE DC 3 - COMMUNICATION PROFESSIONNELLE DANS LE TRAVAIL SOCIAL

- **Finalité**

L'assistant de service social a pour fonction de gérer et transmettre de l'information écrite et orale, en vue d'informer le public et les partenaires, d'élaborer des projets, d'aider à la décision et de rendre compte de son activité.

Pour un service de qualité auprès des usagers, l'assistant de service social établit des relations professionnelles avec les personnes quelques soient leurs différences (origine, religion, statut, valeurs, handicap, apparence...) et utilise les réseaux de sociabilité. Il adapte son mode de communication au public et aux partenaires.

- **Référentiel de compétences**

DC3	COMPETENCES	INDICATEURS DE COMPETENCES
Communication professionnelle dans le travail social	3.1 Elaborer, gérer et transmettre de l'information	3.1.1 Savoir informer sur l'accès aux droits 3.1.2 Savoir sélectionner des informations 3.1.3 Savoir traiter et conserver des informations 3.1.4 Savoir leur donner du sens pour une aide à la décision 3.1.5 Savoir construire et rédiger des analyses 3.1.6 Savoir argumenter des propositions 3.1.7 Savoir écrire la synthèse d'une situation 3.1.8 Savoir utiliser les nouvelles technologies
	3.2 Etablir une relation professionnelle	3.2.1 Savoir se présenter et présenter son service 3.2.2 Savoir accueillir 3.2.3 Savoir favoriser l'expression 3.2.4 Savoir adapter son mode de communication au public ciblé et aux partenaires 3.2.5 Savoir utiliser les techniques de communication

- **Certification**

Réalisation d'un dossier de communication comprenant :

- une synthèse de dossier (4h) en 3ème année

- un travail oral ou écrit de synthèse à partir d'une problématique sociale issue du terrain (évalué par un référent et un formateur)
- deux travaux de formes diversifiées : dossier documentaire, plaquette d'information...

Cette épreuve est organisée par l'établissement de formation.

- **Les modules semestriels du DF3**

- 13 - Premiers repères pour une communication professionnelle
- 23 - S'informer, se connaître pour mieux comprendre
- 33 - Pratiquer les écrits et les entretiens professionnels
- 43 - De l'analyse à la synthèse
- 53 - Maîtriser la communication professionnelle
- 63 - Le dossier de communication

- **Les modules de formation**

- 3101 : Communication
- 3102 : Communication orale
- 3103 : Communication écrite
- 3104 : Accompagnement à la certification du DC3
- 3105 : Certification du DC3
- 3201 : Ethique de la communication
- 3301 : Communication institutionnelle
- 3302 : Droit des usagers et accès au dossier
- 3601 : Sciences de l'information
- 3602 : Psychologie sociale
- 3PPA : Projet Pédagogique de l'Alternance
- 3000 : Projet Individuel et Collectif (PIC) de professionnalisation
- SP1 – SP2 - SP3 et SP4 : Stages professionnels

LE DC 4 - IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES PARTENARIALES, INSTITUTIONNELLES ET INTER INSTITUTIONNELLES

- **Finalité** (extraits de l'arrêté du 29 juin 2004)

"Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, l'assistant de service social accomplit des actes professionnels engageant sa responsabilité par ses choix et ses prises de décisions qui tiennent compte de la loi et des politiques sociales..."

"Il est force de propositions pour la conception des politiques sociales, les orientations générales et les missions développées par l'organisme qui l'emploie..."

"Il initie, promeut, participe, pilote des actions collectives et de groupes dans une dynamique partenariale et d'animation en réseau en favorisant l'implication des usagers."

Pour un service de qualité auprès des usagers, l'assistant de service social est donc amené à développer trois compétences essentielles :

- développer des actions en partenariat et en réseau,
- assurer une fonction de médiation,
- s'inscrire dans un travail d'équipe.

Référentiel de compétences

DC4	COMPETENCES	INDICATEURS DE COMPETENCES
Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter institutionnelles	<p>4.1 Développer des actions en partenariat et en réseau</p> <p>4.2 Assumer une fonction de médiation</p> <p>4.3 S'inscrire dans un travail d'équipe</p>	<p>4.1.1 Savoir identifier les partenaires inter institutionnels de son environnement et connaître leur culture</p> <p>4.1.2 Savoir animer un réseau de professionnels</p> <p>4.1.3 Savoir décoder les positionnements et les stratégies de l'ensemble des acteurs</p> <p>4.1.4 Savoir établir des relations avec l'ensemble des acteurs</p> <p>4.1.5 Savoir valoriser son savoir-faire</p> <p>4.2.1 Savoir utiliser les techniques de gestion des conflits</p> <p>4.2.2 Savoir négocier avec les personnes, les institutions</p> <p>4.3.1 Savoir coopérer avec d'autres professionnels de son service, solliciter leurs avis, leurs connaissances, leurs compétences</p> <p>4.3.2 Savoir transmettre ses propres observations et analyses</p> <p>4.3.3 Savoir confronter ses observations</p>

- **Certification**

Note de contrôle continu en cours de formation déterminée par l'établissement de formation.

Epreuve de "connaissance des politiques sociales" organisée par la DRJSCS en centre d'examen interrégional.

La durée de l'épreuve est de quatre heures. Le sujet, ainsi que la date de l'épreuve, sont fixés au plan national. Un document de trois ou quatre pages présentant une politique sociale accompagnera le sujet.

- **Les modules semestriels du DF4**

- 14 - L'environnement social et politique du travailleur social
- 24 - Comprendre l'implication dans les dynamiques interinstitutionnelles
- 34 - Expérimenter les différents modes de travail en commun et l'inscription dans les politiques sociales
- 44 - Implication dans les dynamiques interinstitutionnelles
- 54 - Les légitimités d'intervention
- 64 - Les épreuves du DC4 : la connaissance concrète des politiques sociales

- **Les modules de formation**

4101 : S'impliquer et travailler avec autrui

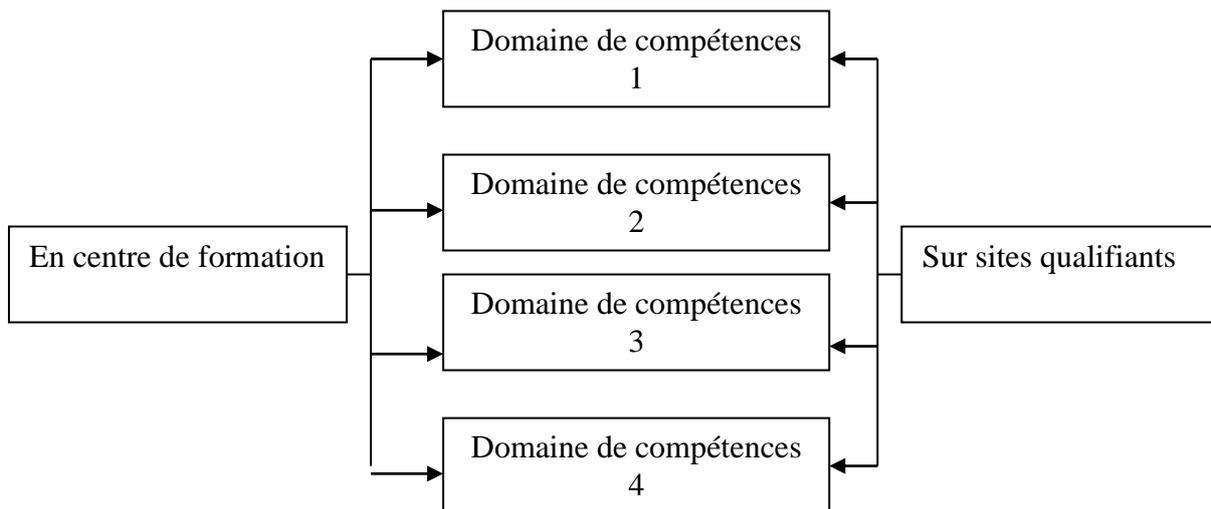
4102 : Introduction aux politiques sociales
4103 : Travailler en commun: équipe, partenariat, réseau
4104 : S'initier à la médiation en travail social
4105 : Penser sa légitimité professionnelle dans une dynamique partenariale
4113 : Accompagnement à la certification du DC4
4307 : Initiation au droit public et au droit associatif
4406 : Connaissance des politiques sociales
4408 : Connaissance de la législation sociale
4510 : Réflexion sur les logiques d'acteurs et d'organisations (approche sociologique)
4611 : Réflexion sur les représentations des professions (Approche psychosociale)
4712 : Financement de l'action sociale
1PPA : Projet Pédagogique de l'Alternance
SP1 – SP2 - SP3 et SP4 : Stages professionnels

2.2.3 Une formation en alternance

La formation est conçue comme un processus nécessitant une élaboration et une appropriation d'un savoir à partir d'une pratique personnelle soumise à clarification et interrogation dans une dynamique d'alternance intégrative. Ainsi, les temps en centre de formation et les temps en stage s'articulent et se nourrissent réciproquement.

L'alternance s'organise sur un rythme continu ou constant tout au long de la formation. Les stages se répartissent sur les 3 années de formation. Les durées de stage peuvent varier en fonction du projet individualisé de l'étudiant.

Des semaines de regroupement en centre de formation sont programmées et réservées aux modules de professionnalisation ou de certification.



Les deux lieux d'apprentissage (centre de formation et sites qualifiants) participent aux mêmes objectifs : le développement des compétences professionnelles des étudiants avec le même référentiel comme outil.

2.2.4 Une formation organisée par semestre

Chaque Domaine de Formation est travaillé sur une logique de semestre, logique facilitant la lisibilité, la mise en œuvre des parcours individualisés (abandon de la notion d'année).

Les modules semestriels ont été construits :

- avec un souci de progression de l'acquisition de compétences (objectifs-évaluations) : Connaitre – comprendre- Expérimenter – Analyser – Maîtriser – Formaliser.
- en lien avec le référentiel de compétences, de formation et de certification.
- sur un découpage simple : un module par semestre et par DF. La valorisation des modules en crédits ECTS s'effectue donc chaque semestre. La non-validation d'un semestre n'empêche nullement la poursuite du parcours (passage d'un semestre à l'autre). Par contre, l'étudiant devra finaliser par la suite le parcours du semestre non validé (école et/ou stage et/ou évaluations). Au terme de ce parcours obligatoirement complet, l'étudiant pourra être présenté au DEASS et ainsi obtenir les 180 ECTS par l'obtention de la part de crédits liée à la validation des épreuves terminales.
- sur un programme combinant (et non juxtaposant) des activités-temps de théorie, de pratique et de travail personnel. Les stages se répartissent sur les 3 années de formation, les deux lieux d'apprentissage (centre de formation et sites qualifiants) participant aux mêmes objectifs : le développement des compétences professionnelles listées dans le référentiel de la profession.
Il s'agit, en effet, d'associer, au cœur même de la conception pédagogique, situations de stage, démarche de questionnement, éclairage théorique et étayage méthodologique, et ce au service de la professionnalisation et de la qualification du stagiaire. L'acquisition de compétences professionnelles passe donc nécessairement par une dynamique d'apprentissage basée sur la mise en situation de l'apprenant et sur le développement de ses capacités à sélectionner et à mobiliser des ressources (théoriques, méthodologiques et pratiques) au service d'une action réfléchie et adaptée à la complexité et à la spécificité de la situation.

Le schéma de la maquette nationale est le suivant : Un DF = Temps de formation théorique (école) + Temps de stage + Temps de travail personnel (TTP)

La charge estimée d'un étudiant en travail social s'établit à environ 1620h par an.

A l'IRTS Hauts-de-France, la ventilation du temps sur les 6 semestres est la suivante :

Découpage horaire		Connaître	Comprendre	Expérimenter	Analyser	Maîtriser	Formaliser	
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	Total
DF1	Ecole	150	140	60	100	35	165	650
	Stage	75	20	220	70	315	35	735
	TTP	155	112	98	134	95	37	631
DF2	Ecole	72	105	98	164	35	100	574
	Stage	35	84	105	70	91	35	420
	TTP	61	115	40	127	70	89	502
DF3	Ecole	54	72	31	35	28	28	248
	Stage	30	35	70	35	30	10	210
	TTP	2	7	7	15	28	165	224
DF4	Ecole	62	50	14	50	22	70	268
	Stage	70	35	70	35	70	35	315
	TTP	44	29	24	54	22	90	263
Total	Ecole	338	367	203	349	120	363	1740
	Stage	210	174	465	210	506	115	1680
	TTP	262	263	169	330	215	381	1620

2.2.5 Le programme de formation

Ces modules semestriels de validation de parcours sont constitués de modules de formation : ces sous-modules facilitent pour les étudiants la lisibilité du programme au regard du référentiel de formation (référence DF et UF) et autorisent ainsi les parcours individualisés (allègement de certains modules en fonction des diplômes disciplinaires ou professionnels antérieurs obtenus,).

Comme le prévoit la maquette nationale, nous sommes face à une architecture croisée : chaque module semestriel de parcours est composé de différents modules de formation ayant leur durée définie : des modules d'enseignement, de stage, d'analyse de pratiques, de préparation à la certification....

Croisement DF/UF 2015 2018								
		Unités de formation	DF1	DF2	DF3	DF4	PIC-PPA	TOTAL
UFP	1	UF Principale	208	44	62	52	94	460
Unités contributives	UC2	Philosophie	15	15	45	0	45	120
	UC3	Droit	16	44	18	6	36	120
	UC4	Législation et politique sociale	0	0	0	92	68	160
	UC5	Sociologie, anthropologie, ethno...	46	18	0	18	38	120
	UC6	Psychologie, Sc éduc	16	0	45	0	59	120
	UC7	Economioe/Démographie/statistiques	46	16	0	0	58	120
	UC8	Santé	27	41	0	0	52	120
total			374	178	170	168	450	1340
PIC - PPA			176	96	78	100		
Prépa certif		Préparation à la certification	50	150				
Approfondissement		Modules thématiques	50	150				
Total général en heures			650	574	248	268	1740	

Les modules de professionnalisation (460h) : ils composent l'unité de formation principale de chaque DF pour participer directement au développement de compétences particulières identifiées dans le référentiel professionnel

- UF1-DF1 : Intervention professionnelle en service social
 - Les fondements de l'intervention en service social
 - Conduire une intervention sociale d'aide à la personne
 - Conduire une intervention sociale d'intérêt collectif
- UF1-DF2 : Expertise sociale
 - Méthodologie de recherche
- UF1-DF3 : Communication professionnelle
 - La communication
 - Communication orale
 - Communication écrite
 - Technologies de l'information et de la communication
- UF1-DF4 : Implication partenariale et institutionnelle
 - S'impliquer et travailler avec autrui
 - Politiques sociales
 - Travailler en commun : équipe, partenariat, réseau
 - La médiation en travail social
 - Construire sa légitimité dans une dynamique partenariale

Ces modules sont planifiés sur 6 semestres.

Les modules contributifs (880h)

Ils ont été retenus parmi les unités de formation contributives (UFC), chacun étant référencé également à un domaine de compétences. Ils sont planifiés sur les 4 premiers semestres de la formation.

- UF2 : Philosophie de l'action, éthique (120 heures)
- UF3 : Droit (120 heures)

- UF4 : Législation et politiques sociales (160 heures)
- UF5 : Sociologie, anthropologie, ethnologie (120 heures)
- UF6 : Psychologie, sciences de l'information, communication (120 heures)
- UF7 : Economie, démographie (120 heures)
- UF8 : Santé (120 heures) ;

Les étudiants peuvent, à leur demande, bénéficier d'allègements sur ces unités de formation contributives. Pour cela ils doivent justifier d'un diplôme, certificat, ou titre de niveau au moins égal au niveau 3.

Les modules d'approfondissement (200 heures)

Ces modules visent à approfondir de façon transversale, transdisciplinaire, les champs d'expertise du travail social et ainsi de construire des savoirs spécifiques au travail social. Ils font partie intégrante du DF1 (50h) et du DF2 (150h)

Les modules liés au projet pédagogique de l'alternance (122 heures)

Les temps consacrés au Projet Pédagogique de l'Alternance que nous avons appelé PPA ont pour objectif de permettre à l'étudiant de gérer la situation d'alternance et de faire des liens entre ses deux lieux d'apprentissage. Il recouvre les modules suivants :

- **Le parcours de stage** : Les étudiants élaborent leur **parcours de stage en lien avec leur projet individuel de formation**. Ils identifient ainsi les différents lieux, institutions ou services, au sein desquels ils pourraient, au mieux, répondre aux objectifs qu'ils se sont fixés (Module A02).
Pour chacun des stages réalisés, l'étudiant élabore un pré-projet de stage travaillé avec un formateur et servant de support au contrat pédagogique qui s'établit entre l'étudiant, l'établissement ou service d'accueil et le centre de formation.
- **Professionnalisation par rencontres entre acteurs de l'alternance** : temps de travail réunissant les différents acteurs de l'alternance (étudiant, formateur, professionnel référent de stage) pour permettre à l'étudiant de :
 - connaître la variété des métiers recouvrant cette profession (intervention de professionnels de différents champs d'intervention)
 - intégrer cette alternance théorie-pratique à partir de situations concrètes rencontrées en stage. Au cours des stages, sont notamment mis en place des Groupes Réseau Territoire (appelés G.R.T.), groupes de travail regroupant sur une même zone géographique trois ou quatre terrains de stage. Ces réunions ont lieu alternativement dans chacun des services pour permettre à l'étudiant, l'analyse des situations professionnelles rencontrées ; (Module A03).

Les modules Projet Individuel et Collectif de professionnalisation (PIC) :

La circulaire prévoit également des temps conséquents de travaux pratiques. Nous avons intitulé ce module de formation « Projet Individuel et Collectif » (PIC). Nous avons affecté pour chaque module semestriel un temps de module de formation PIC pouvant prendre différentes formes :

- des temps formalisés de rencontres collectives ou individuelles avec l'équipe pédagogique pour les informer du projet de formation, de la vie institutionnelle, réaliser des points d'étape, et tracer des perspectives).
- des temps de formation avec les étudiants pour leur permettre de faire des liens, s'approprier.
- des temps laissés à la disposition des étudiants pour leur vie de promotion, pouvoir exercer leur citoyenneté.
- des temps laissés à la disposition des étudiants pour leur recherche ou production personnelle
- des temps laissés à la disposition des étudiants pour réaliser leurs productions de groupe.
- des temps pour pouvoir rencontrer individuellement des formateurs (accompagnement personnalisé) ou un superviseur...

Les modules de préparation à la certification (200h)

Ces modules de formation visent à préparer les étudiants aux différentes épreuves du diplôme d'Etat relatives à chaque domaine de compétences

- DC1 : Constitution et soutenance d'un dossier de pratiques professionnelles
- DC2 : élaboration et soutenance d'un mémoire d'initiation à la recherche.

Les modules de stage (1680h)

Chaque module semestriel est également composé d'un module de stage, ceux-ci étant conçus comme étant, d'une part un temps d'exercice de la pratique sociale nécessitant un engagement actif de la part du stagiaire, et d'autre part un temps d'analyse et de distanciation.

Les stages professionnels sont effectués sur des sites qualifiants sous la conduite d'un référent professionnel. La moitié de la durée des stages est réalisée auprès d'un référent assistant de service social. Les stages portent de façon équivalente sur l'intervention professionnelle individuelle et sur l'intervention professionnelle collective.

4 périodes de stage (sur 4 sites qualifiants différents) sont mises en place durant la formation

- SP1 au semestre 1 : 210h
- SP2 au semestre 2 : 252h
- SP3 au semestre 3 et semestre 4 : 602h
- SP4 au semestre 5 et semestre 6 : 616h

2.3 LES MODULES SEMESTRIELS ET L'AFFECTATION DES ECTS

Promotion 2015/2018		DF1	DF2	DF3	DF4	total
semestre 1	Découverte du travail social, de la formation, et confirmation du choix professionnel	Découverte de l'environnement et des questions sociales	Premiers repères pour une communication adaptée	L'environnement social et politique du travailleur social		
	CF : 150h Stage : 75h TTP : 155h Validation des ECTS	CF : 100h Stage : 35h TTP : 61h Validation des ECTS	CF : 54h Stage : 30h TTP : 2h Validation des ECTS	CF : 62h Stage : 70h TTP : 44h Validation des ECTS		
	Module 111 : découverte des services sociaux et médico-sociaux: participation au forum de découverte des services	7 Module 211 : contrôle de connaissances portant sur une UC, note >ou = à 08/20	7 Module 311 : participation effective au module de communication	3 Module 411 : découvrir les politiques sociales production et soutenance d'un exposé politiques sociales	6	
	Module 112 : dépôt du compte rendu de stage SP1: découverte de l'institution et de l'intervention de l'ASS	7				30
semestre 2	Comprendre les fondements de l'intervention en travail social	Comprendre l'environnement social et ses spécificités	S'informer, se connaître pour mieux comprendre	Comprendre l'implication dans les dynamiques interinstitutionnelles		
	CF : 140h Stage : 20h TTP : 112h Validation des ECTS	CF : 133h Stage : 84h TTP : 115h Validation des ECTS	CF : 72h Stage : 35h TTP : 7h Validation des ECTS	CF : 50h Stage : 35h TTP : 29h Validation des ECTS		
	Module 121 : contrôle de connaissances portant sur une UC, note >ou = à 08/20	5 Module 221 : production écrite d'une étude territoriale SP2	6 Module 321 : participation à la 1ère épreuve du dossier de communication	4 Module 421 : soutenance de l'étude territoriale	4	
	Module 122 : soutenance du rapport de stage SP1	5 Module 222 : contrôle de connaissances portant sur une UC, note >ou = à 08/20	6			30
semestre 3	Expérimenter les méthodologies de l'intervention en travail social	Expérimenter l'expertise sociale et ses spécificités	Pratiquer les écrits et les entretiens professionnels	Implication dans les dynamiques interinstitutionnelles		
	CF : 60h Stage : 220h TTP : 98h Validation des ECTS	CF : 98h Stage : 105h TTP : 40h Validation des ECTS	CF : 31h Stage : 70h TTP : 7h Validation des ECTS	CF : 14h Stage : 70h TTP : 24h Validation des ECTS		
	Module 131 : production et dépôt du projet de stage SP3	7 Module 231 : appropriation des publics et territoires 1er GRT	4 Module 331 : réalisation d'une synthèse de dossier	4 Module 431 : épreuve blanche DC4	4	
	Module 132 : présentation orale des contextes d'intervention, participation au 1er GRT	7 Module 232 : repérage des champs d'expertise sociale participation à au moins un séminaire d'approfondissement	4			30
semestre 4	Les méthodologies de l'intervention en travail social : l'analyse	A la recherche d'une expertise sociale	De l'analyse à la synthèse	Implication dans les dynamiques interinstitutionnelles		
	CF : 72h Stage : 70h TTP : 134h Validation des ECTS	CF : 136h Stage : 70h TTP : 127h Validation des ECTS	CF : 35h Stage : 35h TTP : 15h Validation des ECTS	CF : 50h Stage : 35h TTP : 54h Validation des ECTS		
	Module 141 : dépôt écrit ISAP/ISIC	5 Module 241 : dépôt et présentation de la thématique de recherche du mémoire	6 Module 341 : participation à la 2ème épreuve du dossier de communication	3 Module 441 : création d'un sujet DC4	5	
	Module 142 : contrôle de connaissances portant sur une UC, note >ou = à 08/20	5 Module 242 : contrôle de connaissances sur la méthodologie de recherche, note >ou = à 08/20	6			30
semestre 5	Les méthodologies de l'intervention en travail social : l'action	Une expertise sociale éprouvée et vérifiée	Maîtriser la communication professionnelle	Les légitimités d'intervention		
	CF : 35h Stage : 315 h TTP : 95h Validation des ECTS	CF : 35h Stage : 91h TTP : 70h Validation des ECTS	CF : 28h Stage : 30h TTP : 28h Validation des ECTS	CF : 22h Stage : 70h TTP : 22h Validation des ECTS		
	Module 151 : autoévaluation de parcours de 3 à 5 pages	6 Module 251 : dépôt des phases intermédiaires du mémoire	7 Module 351 : participation à la 3ème épreuve du dossier de communication	3 Module 451 : épreuve blanche DC4	4	
	Module 152 : présentation des contextes d'intervention et premières étapes de méthodologie d'intervention, participation à au moins un GRT	5				
Module 153 : investissement et contribution aux analyses de pratiques participation à au moins un GAP	5				30	
semestre 6	Le dossier de Pratiques Professionnelles	Le mémoire	Le dossier de communication	Les épreuves du DC4		
	CF : 165h Stage : 35h TTP : 37h Validation des ECTS	CF : 100h Stage : 35h TTP : 89h · Contrôle Continu	CF : 28h Stage : 10h TTP : 165h Validation des ECTS	CF : 70h Stage : 35h TTP : 90h Module 461 : épreuve de certification DC4	5	
	· dépôt et soutenance du Dossier de Pratiques Professionnelles	8 · Dépôt et soutenance du Mémoire	6 Module 361 : participation à la 4ème épreuve du dossier de communication et certification :	7 Module 462 : Contrôle continu	2	
total	72	54	24	30	30	

Descriptif des modules semestriels

Coordination générale de la formation : Nathalie DELATTRE

Référents de la formation

- **Site Métropole Lilloise : Brigitte PROTTO**
- **Site Artois : Nathalie DELATTRE**
- **Site Hainaut-Cambrésis : Gaëlle VERCRUYSSSE**
- **Site Grand Littoral : Myriam SANTHUNE**
- **Site Côte d'Opale : Evelyne VERRIER**

LES MODULES SEMESTRIELS DE VALIDATION DE PARCOURS

Les modules semestriels de validation de parcours

Domaine de Formation 1 (DF1)

« Intervention professionnelle en service social »

DF1 sem1	« Découverte de la formation, du travail social et des fondements de l'intervention en service social »
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	<p>Ce premier semestre doit permettre à l'étudiant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • découvrir les différentes organisations du travail social, ses institutions, leurs environnements, • découvrir les autres professionnels du travail social, de l'intervention sociale et leurs différentes formes de travail en commun (le travail en équipe, le partenariat, le travail en réseau, l'action concertée...) • repérer les compétences requises pour cet exercice professionnel au-delà de ses représentations et ainsi contribuer à « la confirmation de son choix professionnel ». L'étudiant va pouvoir mesurer trois aspects souvent imbriqués et qui doivent plus particulièrement être repérés au cours de la première année de formation : <ul style="list-style-type: none"> - son adaptation au monde du travail. - ses aptitudes au regard de la profession - les compétences fondamentales de la profession. <p>✓ Concernant l'intervention professionnelle en service social (DC1), l'étudiant développera des capacités à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observer une situation pour repérer les données nécessaires à la compréhension d'un accompagnement individuel, familial ou d'un groupe, repérer les ressources, les potentialités, les aspirations des personnes. Formaliser et restituer l'ensemble de ces données à un tiers (compte-rendu de stage). • repérer les règles déontologiques. <p>Par ailleurs, il cherchera à identifier les problèmes sociaux des populations rencontrées et cernera les politiques sociales qui orientent les pratiques des professionnels.</p> <p>Il expérimentera, lors du SP1, les débuts de la relation professionnelle en sachant se présenter et présenter le service, en assurant des fonctions d'accueil, en allant à la rencontre de la personne, en adaptant son mode de communication au public visé, en développant ses capacités à coopérer avec d'autres professionnels du service, à solliciter leur avis, leurs connaissances, leurs compétences. Il transmettra et confrontera ses observations avec les référents et d'autres professionnels. Ce stage doit contribuer à l'acquisition des savoir-faire sociaux et relationnels</p>
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • Unité principale (UP) : présentation de l'architecture de la

	<p>formation ; Présentation des fondements historiques et philosophiques du travail social, des publics, des missions et organisations des différents services, des concepts et théories en service social ; présentation des acteurs du champ social.</p> <p>Les premières étapes de la méthodologie d'intervention.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Unités contributives (UC) : Les premières disciplines contributives : introduction au droit, à la sociologie, à la philosophie de l'action, économie et politiques sociales • Projet Pédagogique de l'Alternance (PPA) : découverte de l'alternance dans la formation ; découverte des lieux d'exercice du travail social, découverte des techniques de recherche de stage • Projet Individuel et Collectif (PIC) : recherche de stage
Modalités pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Cours théoriques, ateliers et TD en groupe, forum de présentation des services • SP1 : rencontre avec les professionnels du travail social, rencontre avec les usagers, observation de l'intervention, des problématiques rencontrées. Mobilisation par l'étudiant, dans la relation à l'utilisateur, des concepts, théories et méthodologie et de la démarche relationnelle. • Production d'un compte rendu de stage.
Modalités de validation	<p>Module 111 : Découverte des services sociaux et médico-sociaux 7 ECTS</p> <p>Module 112 : Dépôt du compte rendu de stage SP1 : découverte de l'institution et de l'intervention de l'ASS 6 ECTS</p>
	Présence obligatoire : réalisation du obligatoire du temps de parcours de formation théorique et de formation pratique
Semestre concerné positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 1 : connaître. Le semestre doit être validé avant le mois de février de l'année universitaire concernée.
Nombre d'heures	Formation théorique : 150h - Formation pratique : 75h- Temps de Travail Personnel (TTP) : 155h
Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	<p><u>Méthodologie de l'intervention en travail social : l'aide à la personne</u> / ROBERTIS, Cristina de. Bayard , 2007</p> <p><u>Méthodologie de l'intervention en travail social : l'ISIC</u> / ROBERTIS, Cristina de. Bayard , 2007.</p> <p><u>Nouveau dictionnaire critique d'action sociale</u> / Sous la direction de BARREYRE, Jean-Yves ; Sous la direction de BOUQUET, Brigitte. Bayard , 2006</p> <p>Rapport IGAS 2005 Rapport du CSTS 2008</p> <p>Décret n°2004-533 du 11 juin 2004 relatif au diplôme d'Etat et à l'exercice de la profession, Arrêté du 29 juin 2004 sur les modalités de certification et le référentiel de formation, circulaire du 31 décembre 2008 sur les modalités concrètes de mise en œuvre.</p> <p><u>DEASS : DC1. Intervention professionnelle en service social</u> / Sous la direction de MOLINA, Yvette ; Sous la direction de RULLAC, Stéphane. Vuibert , 2011</p>

	<p><u>Actions collectives : comment le travail social se lance dans l'aventure / REYNARD, Joachim. LE JOURNAL DE L'ACTION SOCIALE , 06/07/2011</u></p> <p>....</p>
Responsable du module	<p>Responsables du module : Nathalie DELATTRE, Dominique POIZOT, Myriam SANTHUNE, Gaëlle VERCRUYSSSE, Evelyne VERRIER</p> <p>Responsable de la validation ECTS : Yann REGARD Directeur des études</p>

DF1 sem2	«Comprendre les fondements de l'intervention en service social »
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	<p>Ce deuxième semestre doit permettre à l'étudiant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre les différentes organisations du travail social, ses institutions, leurs environnements, • comprendre les enjeux de l'intervention sociale et du travail en commun. • comprendre le contexte d'intervention <p>✓ Concernant l'intervention professionnelle en service social (DC1), l'étudiant développera des capacités à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repérer une problématique dans une situation individuelle ou une problématique de groupe, sur un territoire • Comprendre l'utilité de favoriser la parole de l'utilisateur • Comprendre les principes d'action et les valeurs de service social, • Comprendre son environnement social • Comprendre son environnement partenarial.
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • Unité principale : les fondements de l'intervention en service social, l'histoire du travail social • Unités contributives : philosophie de l'action, droit, sociologie, économie sociale, • PPA • PIC
Modalités pédagogiques	Cours théoriques, ateliers et production d'un écrit collectif en groupe restitué à un commanditaire.
Modalités de validation	Module 121 : contrôle de connaissances portant sur une UC 5 ECTS Module 122 : Soutenance du rapport de stage SP1 5 ECTS
Exigences associées	Caractère obligatoire, se valide avec la réalisation du temps de formation théorique (140 heures).
Semestre concerné positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 2 : comprendre. Le semestre doit être validé avant le mois de juillet de l'année universitaire concernée.
Nombre d'heures	Formation théorique : 140h - Formation pratique : 20h- TTP : 112h

Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	<p><u>Méthodologie de l'intervention en travail social : l'aide à la personne</u> / ROBERTIS, Christina de. Bayard , 2007</p> <p><u>Méthodologie de l'intervention en travail social : l'ISIC</u> / ROBERTIS, Cristina de. Bayard , 2007.</p> <p><u>Nouveau dictionnaire critique d'action sociale</u> / Sous la direction de BARREYRE, Jean-Yves ; Sous la direction de BOUQUET, Brigitte. Bayard , 2006</p> <p>Rapport IGAS 2005 Rapport du CSTS 2008</p> <p><u>Psychologie de l'environnement social</u> / FISCHER, Gustave-Nicolas. Dunod , 1997</p> <p><u>Education à l'environnement et travail social : relations durables?</u> / Coordonné par CHAPUT, Corinne. LE SOCIOGRAPHE , 01/05/2009</p> <p>Des ouvrages sur des thèmes spécifiques, exemple :</p> <p><u>Projets sociaux de territoire. Articuler le social et l'urbain</u> A.S.H , 05/12/2003</p> <p><u>L'aménagement des territoires doit mieux intégrer sa dimension sociale</u> / CHOGNOT, Christine. UNION SOCIALE , 01/10/2000</p>
Responsable du module	Responsables du module : Nathalie DELATTRE, Dominique POIZOT, Myriam SANTHUNE, Gaëlle VERCRUYSSSE, Evelyne VERRIER Responsable de la validation ECTS : Yann REGARD Directeur des études

DF1 sem3	« Expérimenter les méthodologies de l'intervention en service social »
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	<p>Ce troisième semestre doit permettre à l'étudiant d'expérimenter les différentes étapes de la méthodologie d'intervention individuelle et collective.</p> <p>✓ Concernant l'intervention professionnelle en service social (DC1), l'étudiant développera des compétences à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer et négocier un plan d'aide négocié sur la base d'objectifs contractualisés tant dans la conduite d'actions individuelles ou collectives • Savoir définir le but et les objectifs de l'action • Savoir mettre en œuvre des stratégies en fonction du contexte d'intervention • Savoir utiliser les ressources du contexte d'intervention • Savoir évaluer les méthodes, pratiques et outils • Agir dans le respect des règles déontologiques. <p>Il expérimentera, lors du SP3, l'intervention auprès des personnes et des groupes. L'objectif est de comprendre et de s'approprier les champs d'expertise du travail social, de développer la communication professionnelle et de travailler en équipe, partenariat et réseau dans une dynamique territoriale. Ce stage doit permettre l'expérimentation des</p>

	différentes étapes de la méthodologie d'intervention, l'utilisation des différents outils (techniques d'écoute, d'entretien, visites à domicile, permanence...), prendre conscience des valeurs et de leurs effets sur l'intervention professionnelle, des attitudes requises dans l'intervention.
Contenu du module	Unité principale : Les méthodologies d'intervention d'aide à la personne et d'intérêt collectif. La méthodologie de projet Méthodologie ISAP : l'accueil de la personne, l'établissement de la relation, le recueil d'informations, l'analyse et l'interprétation des données, l'élaboration du plan d'action négocié, l'accompagnement. Méthodologie ISIC : définition des groupes, dynamique de groupes, techniques de participation des usagers, techniques d'animation des groupes ; les différentes formes d'ISIC, définitions, concepts, TSG, travail social communautaire, DSL, conditions et modalités de mise en œuvre (travail de réseaux, méthodologie de projet, travail d'équipe, de partenariat, médiation sociale). savoir faire émerger les demandes, négocier les priorités avec les partenaires, savoir apporter un appui technique aux groupes. Approfondissement : protection de l'enfance 25 heures,
Modalités pédagogiques	Cours théoriques, ateliers et TD en groupe, conférences. Transversalité avec les étudiants d'autres formations. Groupes d'analyse de pratique et d'accompagnement à la professionnalisation. SP3 : visite de stage sous la forme des GRT ; mise en pratique de la méthodologie d'intervention ISAP et ISIC, production d'un écrit de stage : projet de stage.
Modalités de validation	Module 131 : Elaboration et présentation du projet de stage : 7 ECTS Module 132 : Présentation des contextes d'intervention et premières étapes de la méthodologie d'intervention lors des GRT 7 ECTS
Exigences associées	Caractère obligatoire, se valide avec la réalisation du temps de formation théorique et la réalisation du temps de formation pratique.
Semestre concerné positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 3 : expérimenter. Le semestre doit être validé avant le mois de février de l'année universitaire concernée.
Nombre d'heures	Formation théorique : 60h - Formation pratique : 220h- TTP : 98h
Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	<u>Méthodologie de l'intervention en travail social : l'aide à la personne / ROBERTIS, Cristina de. Bayard</u> , 2007 Méthodologie de l'intervention en travail social : l'ISIC / <u>ROBERTIS, Christina de. Bayard</u> , 2007. <u>Nouveau dictionnaire critique d'action sociale</u> / Sous la direction de <u>BARREYRE, Jean-Yves</u> ; Sous la direction de <u>BOUQUET, Brigitte. Bayard</u> , 2006 Rapport IGAS 2005 Rapport du CSTS 2008 <u>Protection de l'enfance. La réforme de 2007 malmenée / VION, Aurélie. TRAVAIL SOCIAL ACTUALITES</u> , 01/03/2010

	<u>Secret partagé : lever la confusion</u> / CHAUDIEU, Emmanuelle ; ELGUIZ, Florence . TRAVAIL SOCIAL ACTUALITES , 01/09/2009
Responsable du module	Responsables du module : Nathalie DELATTRE, Dominique POIZOT, Myriam SANTHUNE, Gaëlle VERCROYSSSE, Evelyne VERRIER Responsable de la validation ECTS : Yann REGARD Directeur des études

DF1 semestre 4	«Les méthodologies de l'intervention en service social : l'analyse »
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	<p>Ce quatrième semestre doit permettre à l'étudiant de poursuivre la mise en application les différentes étapes de la méthodologie d'intervention individuelle et collective et d'entamer une démarche d'analyse sur cette intervention.</p> <p>✓ Concernant l'intervention professionnelle en service social (DC1), l'étudiant développera des compétences à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyser les situations d'intervention ISAP et ISIC, le recueil des données, la relation d'aide analyse, interprétation, éléments de solution, • évaluer : savoir évaluer la notion de risques, évaluer sa propre intervention, • repérer les difficultés de la relation individualisée (l'usager sans demande, l'usager violent, le travail en urgence, le travail en temps de crise...), • partager l'analyse avec la personne et les partenaires. • repérer les difficultés et les paradigmes de l'ISIC, <p>Poursuite du SP3 : intervention auprès des personnes et des groupes. L'objectif est de comprendre et de s'approprier les champs d'expertise du travail social, de développer la communication professionnelle et de travailler en équipe, partenariat et réseau dans une dynamique territoriale. Ce stage doit permettre l'expérimentation des différentes étapes de la méthodologie d'intervention, l'utilisation des différents outils (techniques d'écoute, d'entretien, visites à domicile, permanence...), prendre conscience des valeurs et de leurs effets sur l'intervention professionnelle, des attitudes requises dans l'intervention. Il doit permettre également d'entamer l'analyse de pratique et le processus de réflexivité.</p>
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • Unité principale : Les méthodologies d'intervention d'aide à la personne et d'intérêt collectif. La méthodologie de projet • UC : sociologie pour l'intervention sociale, économie sociale, retentissements sociaux des pathologies.
Modalités pédagogiques	<p>Cours théoriques, ateliers et TD en groupe, transversalité avec les étudiants d'autres formations. Groupes d'analyse de pratique et d'accompagnement à la professionnalisation.</p> <p>SP3 : visite de stage sous la forme des GRT ; mise en pratique de la méthodologie d'intervention ISAP et ISIC, production d'un écrit de stage ISAP/ISIC.</p>
Modalités de	Module 141 : dépôt de l'écrit intermédiaire ISAP/ISIC 6 ECTS

validation	Module 142 : contrôle de connaissances portant sur une UC 5 ECTS
Exigences associées	Caractère obligatoire, se valide avec la réalisation du temps de formation théorique et la réalisation du temps de formation pratique.
Semestre concerné positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 4: analyser Le semestre doit être validé avant le mois de juillet de l'année universitaire concernée.
Nombre d'heures	Formation théorique : 100h - Formation pratique : 70h- TTP : 134h
Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	<u>Méthodologie de l'intervention en travail social : l'aide à la personne / ROBERTIS, Cristina de. Bayard , 2007</u> <u>Méthodologie de l'intervention en travail social : l'ISIC / ROBERTIS, Christina de. Bayard , 2007.</u> <u>Nouveau dictionnaire critique d'action sociale / Sous la direction de BARREYRE, Jean-Yves ; Sous la direction de BOUQUET, Brigitte. Bayard , 2006</u> <u>Rapport IGAS 2005 Rapport du CSTS 2008</u> <u>Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel / Sous la direction de CAMILLERI, Carmel ; Sous la direction de COHEN-EMERIQUE, Margalit. L'harmattan , 1989</u> <u>Combattre les violences institutionnelles LE JOURNAL DE L'ACTION SOCIALE , 01/10/1998</u> <u>Le travail social à l'épreuve des violences urbaines / VERBA, Daniel. A.S.H , 03/03/2006....</u>
Responsable du module	Responsables du module : Nathalie DELATTRE, Dominique POIZOT, Myriam SANTHUNE, Gaëlle VERCRUYSSSE, Evelyne VERRIER Responsable de la validation ECTS : Yann REGARD Directeur des études

DF1 sem5	«Les méthodologies de l'intervention en service social : l'action »
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	Ce cinquième semestre doit permettre à l'étudiant de poursuivre la mise en application des différentes étapes de la méthodologie d'intervention et d'atteindre une certaine maturité professionnelle et donc une professionnalisation dans l'action. ✓ Concernant l'intervention professionnelle en service social (DC1) , l'étudiant développera des compétences à : <ul style="list-style-type: none"> • ISAP : Mettre en place un plan d'action négocié, accompagner les personnes dans leur projet, maîtriser la relation d'accompagnement social, savoir utiliser l'action

	<p>dans la durée, évaluer la situation, savoir construire une fin d'intervention.</p> <ul style="list-style-type: none"> • ISIC : maîtriser les techniques d'intervention, les techniques d'animation de groupe, de négociation, savoir repérer une problématique commune, savoir mobiliser les personnes, définir les objectifs de l'action, savoir négocier les priorités d'action avec les partenaires pertinents, savoir apporter un appui technique à l'action des groupes, savoir évaluer les résultats de l'action et les effets du processus d'intervention, savoir évaluer les résultats et construire une fin d'intervention. • Agir dans le respect des règles déontologiques. <p>L'étudiant approfondira ces compétences lors du SP4, durant lequel il poursuivra la mise en pratique des méthodologies d'intervention, travaillera sur son positionnement professionnel, la maturité et l'aisance professionnelle. Ce stage doit contribuer à l'acquisition des capacités et compétences à intervenir : recueil de données, négociation d'un contrat et mise en place d'un plan d'intervention. Mise en œuvre de techniques d'intervention : VAD, permanences, techniques d'entretien, analyse de pratique, prise de décision et d'initiatives, esprit critique, Coordination des différents intervenants dans l'action, méthodologie d'évaluation.</p>
Contenu du module	<p>UF1 : méthodologie ISAP ISIC : les différentes étapes de l'intervention. UC : philosophie de l'action</p>
Modalités pédagogiques	<p>Cours théoriques, ateliers et TD en groupe, transversalité avec les étudiants d'autres formations. Groupes d'analyse de pratique et d'accompagnement à la professionnalisation. SP4: visite de stage sous la forme des GRT ; mise en pratique de la méthodologie d'intervention ISAP et ISIC, élaboration d'un DPP.</p>
Modalités de validation	<p>Module 151 : production de l'auto évaluation 6 ECTS Module 152 : présentation des contextes d'intervention et des premières étapes de la méthodologie d'intervention lors des GRT 5 ECTS Module 153 : participation aux GAP : 5 ECTS</p>
Exigences associées	<p>Caractère obligatoire, se valide avec la réalisation du temps de formation théorique et la réalisation du temps de formation pratique.</p>
Semestre concerné du positionnement du module dans le parcours de formation	<p>Semestre 5 : l'action Le semestre doit être validé avant le mois de février de l'année universitaire concernée.</p>
Nombre d'heures	<p>Formation théorique : 35h - Formation pratique : 315h- TTP : 95h</p>
Langue d'enseignement	<p>Français</p>
Références bibliographiques	<p><u>Méthodologie de l'intervention en travail social : l'aide à la personne</u> / ROBERTIS, Cristina de. Bayard , 2007 Méthodologie de l'intervention en travail social : l'ISIC /</p>

	<p>ROBERTIS, Christina de. Bayard , 2007. Nouveau dictionnaire critique d'action sociale / Sous la direction de BARREYRE, Jean-Yves ; Sous la direction de BOUQUET, Brigitte. Bayard , 2006 Rapport IGAS 2005 Rapport du CSTS 2008 DEASS : DC1. Intervention professionnelle en service social / Sous la direction de MOLINA, Yvette ; Sous la direction de RULLAC, Stéphane. Vuibert , 2011 Actions collectives : comment le travail social se lance dans l'aventure / REYNARD, Joachim. LE JOURNAL DE L'ACTION SOCIALE , 06/07/2011</p>
Responsable module	<p>du Responsables du module : Nathalie DELATTRE, Dominique POIZOT, Myriam SANTHUNE, Gaëlle VERCRUYSSSE, Evelyne VERRIER Responsable de la validation ECTS : Yann REGARD Directeur des études</p>

DF1 semestre 6	Le dossier de pratique professionnelle
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	Ce sixième semestre doit permettre à l'étudiant de produire un écrit de certification, de retranscrire la méthodologie d'intervention individuelle acquise. Ce dossier doit faire apparaître le cheminement et la progression de l'étudiant dans sa professionnalisation en présentant deux situations d'intervention (une ISAP et une ISIC) issues des stages précédents et une autoévaluation. Le dossier de pratique professionnelle est complété par une évaluation de progression du centre de formation.
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • UFP : méthodologie ISAP ISIC. • Accompagnement à la certification.
Modalités pédagogiques	Ateliers et TD en groupe. Groupes d'analyse de pratique et d'accompagnement à la professionnalisation. Soutenances blanches
Modalités de validation	Module 161 : dépôt et soutenance du DPP 8 ECTS
Exigences associées	Réalisation obligatoire du temps de parcours de formation théorique et de formation pratique ; Inscription au DEASS
Semestre concerné positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 6: certification
Nombre d'heures	Formation théorique : 165h - Formation pratique : 35h- TTP : 37h
Langue d'enseignement	Français
Références	Méthodologie de l'intervention en travail social : l'aide à la personne /

bibliographiques	<p>ROBERTIS, Cristina de. Bayard , 2007 Méthodologie de l'intervention en travail social : l'ISIC / ROBERTIS, Christina de. Bayard , 2007.</p> <p>Nouveau dictionnaire critique d'action sociale / Sous la direction de BARREYRE, Jean-Yves ; Sous la direction de BOUQUET, Brigitte. Bayard , 2006</p> <p>Rapport IGAS 2005 Rapport du CSTS 2008</p> <p>DEASS : DC1. Intervention professionnelle en service social / Sous la direction de MOLINA, Yvette ; Sous la direction de RULLAC, Stéphane. Vuibert , 2011</p> <p>Actions collectives : comment le travail social se lance dans l'aventure / REYNARD, Joachim. LE JOURNAL DE L'ACTION SOCIALE , 06/07/2011</p>
Responsable du module	<p>Responsables du module : Nathalie DELATTRE, Dominique POIZOT, Myriam SANTHUNE, Gaëlle VERCRUYSSSE, Evelyne VERRIER</p> <p>Responsable de la validation ECTS : Yann REGARD Directeur des études</p>

Les modules semestriels de validation de parcours

Domaine de Formation 2 (DF2)

« L'expertise sociale »

DF2 Semestre 1	<i>Découverte de l'environnement et des questions sociales</i>
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	<p>Ce premier semestre doit permettre à l'étudiant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvrir le territoire institutionnel et professionnel • Initiation aux savoirs disciplinaires • Premier niveau de la mobilisation de la méthodologie de recueil de données (observation, questionnaires, entretien). • Apprendre les techniques de veille documentaire • Valider son choix professionnel
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • Unité principale : techniques de recherche documentaire, les spécificités de l'expertise • Unités contributives (UC) :UC3 ; UC5 ; UC8 • PPA • PIC • Stage SP1
Modalités pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Cours théoriques, ateliers et TD en groupe • Stage dans un champ d'expertise

	<ul style="list-style-type: none"> • Production d'un compte rendu de stage.
Modalités de validation	<ul style="list-style-type: none"> • Module 211 : évaluation santé 6 ECTS
Exigences associées	Réalisation obligatoire du temps de parcours de formation théorique et de formation pratique
Semestre concerné du positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 1 : connaître. Le semestre doit être validé avant le mois de février de l'année universitaire concernée.
Nombre d'heures	Formation théorique : 72h - Formation pratique : 35h- TTP : 61h
Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	<p>ION, Jacques (2005) Le travail social à l'épreuve du territoire. Paris Dunod.</p> <p>MOLINA, Yvette, RULLAC, Stéphane (2011) DEASS : DC2 Expertise sociale. Paris Vuibert</p> <p>GUELLIL Akim, GUITTON – PHILIPPE, Sandra (2009). Construire une démarche d'expertise en intervention sociale. Issy-Les-Moulineaux Edition ESF</p> <p>KOHN R. C., NEGRE P. (2003). <i>Les voies de l'observation. Repères pour les pratiques de recherche en sciences humaines</i>. Paris. L'Harmattan. Coll. "Ingenium".</p> <p>Gérard LECLERC G. (1979). <i>L'observation de l'homme. Une histoire enquêtes sociales</i>. Paris. Seuil. Coll. "Sociologue".</p>
Responsable du module	<p>Responsables du module : Désiré MOISON, Sarah TILLY, Myriam SANTHUNE, Cécile DRUANT, Evelyne VERRIER.</p> <p>Responsable de la validation des ECTS : Yann REGARD Directeur des Etudes</p>

DF2 Semestre 2	<i>Comprendre l'environnement social et ses spécificités</i>
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	<p>Ce second semestre doit permettre à l'étudiant de compléter sa compréhension et son investissement dans l'étude territoriale (croiser des connaissances sociales avec la connaissance empirique des populations, découvrir les territoires et les publics, prolonger les méthodologies de recueil de données...)</p> <p>Il comprendra les enjeux du travail en équipe, des échanges avec des partenaires extérieurs.</p>
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • Unité principale • Unités contributives : UC5 ; UC7; UC8 • approfondissement : exclusion insertion • Stage SP2

Modalités pédagogiques	Cours, atelier, TD, stage
Modalités de validation	<ul style="list-style-type: none"> • Module 221 : Production écrite d'une étude territoriale du SP2 : 6ECTS • Module 222 : Un contrôle de connaissance portant sur une UC : 5 ECTS
Exigences associées	Réalisation obligatoire du temps de parcours de formation théorique et de formation pratique
Semestre concerné positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 2 : comprendre. Le semestre doit être validé avant le mois de juillet de l'année universitaire concernée.
Nombre d'heures	Formation théorique : 105h - Formation pratique : 84h- TTP : 115h
Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	<p>MOLINA, Yvette, RULLAC, Stéphane (2011) DEASS : DC2 Expertise sociale. Paris Vuibert</p> <p>BOUQUET Brigitte, MADELIN, Bénédicte, NIVOLLE, Patrick (2007). Territoires et Action sociale. Paris L'harmattan</p> <p>RESPONSABLES DE STAGE J.C. (2007). <i>L'enquête et ses méthodes. L'entretien compréhensif</i>. Paris: Armand Colin</p> <p>BLANCHET A. (1985). <i>L'entretien dans les sciences sociales. L'écoute, la parole et le sens</i>. Paris. les conflits Coll. "Sciences Humaines"</p> <p>....</p>
Responsable du module	Responsables du module : Cécile DRUANT, Désiré MOISON, Sarah TILLY, Myriam SANTHUNE, Evelyne VERRIER. Responsable de la validation des ECTS : Yann REGARD Directeur des Etudes

DF2 Semestre 3	<i>Expérimenter l'expertise sociale et ses spécificités</i>
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	Ce troisième semestre doit permettre à l'étudiant : <ul style="list-style-type: none"> • De repérer des champs d'expertise sociale et les premières étapes de problématisation, • D'appliquer les premières étapes de la méthodologie de recherche à une problématique de terrain. • D'expérimenter la méthodologie de recueil et de l'exploitation des données : rechercher l'information, interroger les données recueillies, les analyser et les interpréter pour éclairer les situations sociales.
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondissement : Conduites de consommation à risques ; Violences • Stage SP3
Modalités pédagogiques	Cours théoriques, ateliers et TD en groupe, conférences, transversalité avec d'autres formations
Modalités de validation	<ul style="list-style-type: none"> • Module 231 : 1er GRT: appropriation des publics et territoire : 4 ECTS • Module 232 : Séminaire d'approfondissement repérage des champs d'expertise sociale 5 ECTS
Exigences associées	Réalisation obligatoire du temps de parcours de formation théorique et de formation pratique
Semestre concerné du positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 3 : expérimenter. Le semestre doit être validé avant le mois de février de l'année universitaire concernée.
Nombre d'heures	Formation théorique : 98h - Formation pratique : 105h - TTP : 40h
Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	MAZZOCCHETTI, Jacinthe (2207) <i>Le travail social de proximité en questions : entre utopie et sombre conscience</i> . Louvain –la-Neuve : Bruylant-Academia BLANC, Nathalie, VARGA, des (2006) <i>Rapport de stage et mémoire professionnel : normes, usages et représentations</i> . Grenoble : Ellug MUCCHIELLI R. (1989). <i>Le questionnaire dans l'enquête psychosociale</i> . Editions E.S.F. BERTHIER Nicole (2004). <i>Les techniques d'enquête. Méthode et exercices</i> . Paris : La Découverte. Coll. "Cursus ..."
Responsable du module	Responsables du module : Cécile DRUANT, Désiré MOISON, Sarah TILLY, Myriam SANTHUNE, Evelyne VERRIER. Responsable de la validation des ECTS : Yann REGARD Directeur des Etudes

DF2 Semestre 4	<i>A la recherche d'une expertise sociale</i>
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	Ce quatrième semestre doit permettre à l'étudiant de : <ul style="list-style-type: none"> • Repérer et assimiler les concepts, les théories et les débats sur l'expertise sociale, • Prolonger le traitement méthodologique et technique des données
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • UF1 : méthodologie de recherche • Unités contributives (UC) : UC2 ; UC3 • Approfondissement : vieillissement, handicap • Stage SP3
Modalités pédagogiques	Cours, ateliers, TD.
Modalités de validation	<ul style="list-style-type: none"> • Module 241 : Dépôt et présentation de la thématique de recherche du mémoire 7 ECTS • Module 242 : Evaluation méthodologie de recherche : 6 ECTS
Exigences associées	Réalisation obligatoire du temps de parcours de formation théorique et de formation pratique
Semestre concerné positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 4: analyser Le semestre doit être validé avant le mois de juillet de l'année universitaire concernée.
Nombre d'heures	Formation théorique : 164h - Formation pratique : 70h- TTP : 127h
Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	(1994) Sciences sociales, expertise et consultante. Paris. Cahiers du Lerass LIZEVRE, Pascal (2006) Manuel d'initiation à la recherche en travail social : construire un mémoire professionnel. Rennes : Editions ENSP BOUVIER P. (2005). <i>Le lien social</i> . Paris. Gallimard. Coll. "Folio Essais" RAMOGNINO N. (1984). Questions sur l'usage de la notion de représentation en sociologie. In BELISLE C., SCHIELE B. (dir.). <i>Les savoirs dans les pratiques quotidiennes. Recherche sur les représentations</i> . Paris. Editions du C.N.R.S. 209-225. CHARLOT B. (1997). <i>Du rapport au savoir. Éléments pour une théorie</i> . Paris. Editions Economica. Coll. "Poche / Education"
Responsable du module	Responsables du module : Cécile DRUANT, Désiré MOISON, Sarah TILLY, Myriam SANTHUNE, Evelyne VERRIER. Responsable de la validation des ECTS : Yann REGARD Directeur des Etudes

DF2 semestre 5	<i>Une expertise sociale éprouvée et vérifiée</i>
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	Ce cinquième semestre doit permettre à l'étudiant de : <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la démarche de recherche pour construire des hypothèses de travail et de réflexions, • mettre en application les différentes étapes de la méthodologie de recherche et d'acquérir un projet d'expertise sociale.
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • UF1 : méthodologie de recherche • Unités contributives : UC2 ; UC3 • Préparation à la certification. • Stage SP4
Modalités pédagogiques	Cours théoriques, ateliers et TD en groupe, transversalité avec d'autres formations
Modalités de validation	<ul style="list-style-type: none"> • Module 251 : Dépôt des phases intermédiaires du mémoire: 7 ECTS
Exigences associées	Réalisation obligatoire du temps de parcours de formation théorique et de formation pratique
Semestre concerné positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 5 : maîtriser
Nombre d'heures	Formation théorique : 35h - Formation pratique : 91h- TTP : 70h
Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	ALONZO Philippe (2006). Initiation à la statistique descriptive en sciences sociales. Paris Vuibert. BERTHIER, Nicole (2006) Les techniques d'enquêtes en sciences sociales : méthodes et exercices corrigés. Paris : Armand Colin. FRECOIN, Guy (2006). Formuler une problématique : dissertation, mémoire, thèse, rapport de stage. Paris : les conflits MARTIN, Olivier, SINGLY, François de (2007) L'analyse des données quantitatives. Paris : Armand Colin COULANGEON Philippe (2011). <i>Les métamorphoses de la distinction. Inégalités culturelles dans la France d'aujourd'hui</i> . Paris. Grasset. Coll. « Mondes Vécus »
Responsable du module	Responsables du module : Cécile DRUANT, Désiré MOISON, Sarah TILLY, Myriam SANTHUNE, Evelyne VERRIER Responsable de la validation des ECTS : Yann REGARD Directeur des Etudes

DF2 Semestre 6	<i>Le mémoire</i>
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	Ce sixième semestre doit permettre de retranscrire la méthodologie de recherche à partir d'un problème repéré, de produire un mémoire d'initiation à la recherche dans le cadre des exigences de la certification DEASS.
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation à la certification. • Stage SP4
Modalités pédagogiques	Cours théoriques, ateliers et TD en groupe, transversalité avec d'autres formations
Modalités de validation	<ul style="list-style-type: none"> • Module 261 : Contrôle Continu : 2 ECTS • Module 262 : Dépôt et soutenance du Mémoire 6 ECTS
Exigences associées	Réalisation obligatoire du temps de parcours de formation théorique et de formation pratique ; Inscription au DEASS
Semestre concerné du positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 5 : l'action
Nombre d'heures	Formation théorique : 100h - Formation pratique : 35h- TTP : 89h
Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	<p>BARBANT, Jean Christophe, JAEGER, Marcel (2011). Sociologie de l'expertise de l'intervention sociale : modèle et éthique dans le champ social. Paris : L'Harmattan</p> <p>BARJOU, Bruno (1995). Savoir transmettre son expertise et son savoir-faire. . Issy-les-Moulineaux Editions ESF.</p> <p>BRESSON, Maryse (2002). Les centres sociaux : entre expertise et militantisme. Paris : l'Harmattan.</p> <p>DOBIECKI, Bernard (2008). Rédiger son mémoire professionnel en travail social : toutes les clefs pour réussir. Issy-les-Moulineaux Editions ESF.</p> <p>BUSINO G. (1992). <i>La sociologie sens dessus dessous</i>. Paris/Genève Librairie Droz</p> <p>PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M. (2000). <i>Sociologie de la bourgeoisie</i> Paris. La Découverte. Coll. "Repères"</p> <p>FILLOUX J.-C. (2000). Champ pédagogique et psychanalyse. Paris, P.U.F. Coll. "Pédagogues et Pédagogies"</p>
Responsable du module	Responsables du module : Cécile DRUANT, Désiré MOISON, Sarah TILLY, Myriam SANTHUNE, Evelyne VERRIER. Responsable de la validation des ECTS : Yann REGARD Directeur des Etudes

Les modules semestriels de validation de parcours

Domaine de Formation 3 (DF3)

« Communication professionnelle en travail social »

DF3 Semestre 1	<i>Premiers repères pour une communication professionnelle</i>
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	<p>Ce premier semestre doit permettre à l'étudiant d'apprendre</p> <p>A élaborer, gérer et transmettre des informations : savoir les sélectionner, les traiter et les conserver.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les différentes formes de communication professionnelle : courriers, compte rendu, lettre de motivation, communication téléphonique.... • Les différentes formes d'écrits professionnels • A structurer toute communication professionnelle • A utiliser les nouvelles technologies. <p>Etablir une première relation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir se présenter et présenter son service • Découvrir les modes de communication adaptés aux publics et aux partenaires • Repérer les conditions psychologiques et les enjeux de la communication professionnelle
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • Unité principale • Unités contributives (UC) :UC6 • PPA • PIC • Stage SP1
Modalités pédagogiques	Cours théoriques, ateliers, TD en groupe Stage d'observation. Production d'un compte rendu de stage.
Modalités de validation	Module 311 : Participation au module communication 3 ECTS
Exigences associées	Réalisation obligatoire du temps de parcours de formation théorique et de formation pratique
Semestre concerné positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 1 : connaître. Le semestre doit être validé avant le mois de février de l'année universitaire concernée.
Nombre d'heures	Formation théorique : 54h - Formation pratique : 30h - TTP : 2h
Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	BOUQUET, Brigitte, RIFFAULT, Jacques (2009). Les écrits professionnels. Pratique des écrits, écriture des pratiques. Vie Sociale n°2.... CHAPUT, Corinne, LEBARDIER-FOISNET, Muriel (2004). La

	synthèse de dossier. Editions ASH. ABRIC, Jean Claude (2011). Psychologie de la communication : théories et méthodes. Paris : Armand Colin
Responsable du module	Responsable de la validation ECTS : Yann REGARD. Responsables du module : Dominique CREPIN, Malika VIGNERON, Myriam SANTHUNE, Evelyne VERRIER

DF3 Semestre 2	<i>S'informer, se connaître pour mieux comprendre</i>
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	Ce deuxième semestre doit permettre à l'étudiant de : <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les règles éthiques et déontologiques professionnelles • Comprendre les interactions en communication • Communiquer à l'écrit et face à un public, • Elaborer et utiliser des supports professionnels (diaporama, compte rendu, note de synthèse....) • Savoir sélectionner, gérer, donner du sens et transmettre des informations de l'actualité sociale.
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • Unité principale • Unités contributives : UC2 ; UC6 • PPA • PIC • Stage SP2
Modalités pédagogiques	Cours TD, ateliers, stage, exposé oral, revue de presse, production écrite et soutenance de l'étude territoriale.
Modalités de validation	<ul style="list-style-type: none"> • Module 323 : participation à la 1^{ère} épreuve du dossier de communication : 4 ECTS
Exigences associées	Réalisation obligatoire du temps de parcours de formation théorique et de formation pratique
Semestre concerné du positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 2 : comprendre. Le semestre doit être validé avant le mois de juillet de l'année universitaire concernée.
Nombre d'heures	Formation théorique : 72h - Formation pratique : 35h- TTP : 7h
Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	<p>NAPIER, Auguste, WHITAKER, Carl, (1980) le creuset familial. Robert Laffont.</p> <p>STEWART, Ian, JOINES, Vann (2000). Manuel d'analyse Transactionnelle. Paris : Inter éditions.</p> <p>RIFFAULT, Jacques (2006) Penser l'écrit professionnel en travail social : contexte, pratiques, significations. Paris : les conflits</p> <p>MOLINA, Yvette, RULLAC, Stéphane (2011). DEASS : DC3. Communication professionnelle en travail social. Paris : Vuibert</p> <p>MUCCHIELLI, Roger (2011). La dynamique des groupes : processus d'influence et de changement dans la vie affective des groupes</p>
Responsable du module	Responsable de la validation ECTS : Yann REGARD. Responsables du module : Dominique CREPIN, Malika VIGNERON, Myriam SANTHUNE, Evelyne VERRIER

DF3 Semestre 3	<i>Pratiquer les écrits et les entretiens professionnels</i>
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	Ce troisième semestre doit permettre à l'étudiant de : <ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter les singularités de la communication professionnelle avec des usagers, des professionnels, des partenaires. • Expérimenter la relation professionnelle en s'appuyant sur les outils de la communication. • Expérimenter l'animation de réunion. • Apprendre à donner du sens aux informations pour une aide à la décision, pour répondre à un besoin d'information. • Mettre en pratique les écrits professionnels dans le respect du droit des personnes et du cadre d'intervention. • Expérimenter la méthodologie de synthèse
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • Unités contributives : UC3 • PPA • PIC • Stage SP3
Modalités pédagogiques	Cours TD, ateliers, stage, groupe d'analyse de pratique, Groupe Réseau Territoire
Modalités de validation	<ul style="list-style-type: none"> • Module 331 : réalisation d'une synthèse de dossier : 4 ECTS
Exigences associées	Réalisation obligatoire du temps de parcours de formation théorique et de formation pratique
Semestre concerné positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 3 : expérimenter. Le semestre doit être validé avant le mois de février de l'année universitaire concernée.
Nombre d'heures	Formation théorique : 31h - Formation pratique : 70h - TTP : 7h
Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	<p>JANVIER, Roland, MATHO, Yves (2011) Comprendre la participation des usagers dans les organisations sociales et médico-sociales. Paris : les conflits</p> <p>VINSONNEAU, Arnaud (2006) Les droits des usagers dans les établissements et services d'action sociale. Les cahiers de l'Uniopss n°18 mai 2006 ; paris UNIOUSS.</p> <p>DUBOS, Viviane, (2002). Les émotions : comment s'en faire des alliés avec les outils de la PNL. Issy-Les- Moulineaux Editions ESF</p> <p>ROSENCZVEIG, Jean Pierre, VERDIER, Pierre (2011) le secret professionnel en travail social et médico-social. Paris : Jeunesse et droits, les conflits</p> <p>FLUTEAU, Jean Paul (2010) Au cœur des relations d'aide : théories et pratiques des entretiens de relation d'aide. Paris : Editions Josette Lyon.</p> <p>MUCCHIELLI, Roger (2011).L'entretien de face à face dans la relation d'aide. Issy-Les- Moulineaux Editions ESF</p> <p>....</p>
Responsable du module	Responsable de la validation ECTS : Yann REGARD. Responsables du module : Dominique CREPIN, Malika

	VIGNERON, Myriam SANTHUNE, Evelyne VERRIER
DF3 Semestre 4	<i>De l'analyse à la synthèse</i>
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	Ce quatrième semestre doit permettre à l'étudiant de : <ul style="list-style-type: none"> • Construire et rédiger des analyses • Argumenter des propositions à l'écrit et à l'oral • Analyser les enjeux des écrits professionnels dans le respect des règles éthiques (éthique de la conviction, de la discussion et de la responsabilité)
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • UF1 Unités contributives (UC) : UC2 • Approfondissement : vieillissement, handicap • PPA • PIC • Stage SP3
Modalités pédagogiques	Cours TD, ateliers, stage, groupe d'analyse de pratique, Groupe Réseau Territoire
Modalités de validation	<ul style="list-style-type: none"> • Module 341 : participation à la 2ème épreuve du dossier de communication : 3 ECTS
Exigences associées	Réalisation obligatoire du temps de parcours de formation théorique et de formation pratique
Semestre concerné du positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 4: analyser Le semestre doit être validé avant l'inscription au DEASS
Nombre d'heures	Formation théorique : 35h - Formation pratique : 35h- TTP : 15h
Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	MATHIEU, Nathalie (2010) Les écrits de la protection de l'enfance : évaluer, signaler, informer. Editions ASH. PLENCHETTE- BRISSONNET, Claudine (2002). Toutes les clés des écrits professionnels à l'usage des travailleurs sociaux. Editions ESF.
Responsable du module	Responsable de la validation ECTS : Yann REGARD. Responsables du module : Dominique CREPIN, Malika VIGNERON, Myriam SANTHUNE, Evelyne VERRIER

DF3 semestre 5	<i>Maîtriser la communication professionnelle</i>
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	Ce cinquième semestre doit permettre à l'étudiant de : <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser la communication professionnelle • Se positionner dans le respect de l'éthique, de la déontologie et des responsabilités professionnelles. • Maîtriser la rédaction d'un écrit de synthèse d'information, de liaison ou d'aide à la décision. • Maîtriser la sélection et l'organisation d'informations à partir d'un de documents divers et utiliser les informations recueillies en fonction d'une finalité professionnelle
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • Unités contributives : UC2 ; UC6 • PIC • Stage SP4
Modalités pédagogiques	Cours TD, ateliers, stage, groupe d'analyse de pratique, Groupe Réseau Territoire
Modalités de validation	<ul style="list-style-type: none"> • Module 351 : participation à la 3ème épreuve du dossier de communication 3 ECTS
Exigences associées	Réalisation obligatoire du temps de parcours de formation théorique et de formation pratique
Semestre concerné positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 5 : maîtriser
Nombre d'heures	Formation théorique : 28h - Formation pratique : 30h - TTP : 28h
Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	HENNION-MOREAU, Sylvie (2009) La responsabilité des travailleurs sociaux Rueil Malmaison Editions ASH.
Responsable du module	Responsable de la validation ECTS : Yann REGARD. Responsables du module : Dominique CREPIN, Malika VIGNERON, Myriam SANTHUNE, Evelyne VERRIER

DF3 Semestre 6	<i>Le dossier de communication</i>
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	Ce semestre 6 doit permettre à l'étudiant d'aboutir à l'élaboration de son dossier de communication dans les règles de la certification
Contenu du module	Cours théoriques, ateliers et TD en groupe, transversalité avec d'autres formations
Modalités pédagogiques	Présentation du protocole de certification, PIC, méthodologie de synthèse.
Modalités de validation	Module 361 : 4ème épreuve de certification du Dossier de communication et certification : 7 ECTS
Exigences associées	Réalisation obligatoire du temps de parcours de formation théorique et de formation pratique ; Inscription au DEASS
Semestre concerné positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 6 : formaliser
Nombre d'heures	Formation théorique : 28h - Formation pratique : 10h - TTP : 165h
Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	MOLINA, Yvette, RULLAC, Stéphane (2011). DEASS: DC3. Communication professionnelle en travail social. Paris : Vuibert
Responsable du module	Responsable de la validation ECTS : Yann REGARD. Responsables du module : Dominique CREPIN, Malika VIGNERON, Myriam SANTHUNE, Evelyne VERRIER

Les modules semestriels de validation de parcours

Domaine de Formation 4 (DF4)

« Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter institutionnelles »

DF4 - Semestre 1	<i>L'environnement social et politique du travailleur social</i>
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	Ce premier semestre doit permettre à l'étudiant de : <ul style="list-style-type: none"> • découvrir concrètement les différentes organisations du travail social, ses institutions, leurs environnements, • découvrir les autres professionnels du travail social et de l'intervention sociale et leurs différentes formes de travail en commun (le travail en équipe, le partenariat, le travail en réseau, l'action concertée...)
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • Unité principale : Introduction aux politiques sociales ; Panorama des institutions sociales ; L'implication (une situation obligée) ; Un positionnement : l'usager au centre. Découverte des disciplines au service de l'implication, du travail en partenariat, de la médiation et du travail en équipe • Unités contributives : UC3 ; UC4 ; UC5 • PPA : découverte des institutions • PIC • Stage SP1
Modalités pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Cours théoriques, ateliers et TD en groupe, forum de présentation des services avec les ES, ME et TISF • SP1 : rencontre avec les autres professionnels du travail social. Mobilisation par l'étudiant, d'une typologie des institutions • Cartographie des acteurs ; cartographie partenariale
Modalités de validation	<ul style="list-style-type: none"> • Module 411 : Découvrir les politiques sociales : production et soutenance d'un exposé politiques sociales 6 ECTS
Exigences associées	Réalisation obligatoire du temps de parcours de formation théorique et de formation pratique
Semestre concerné du positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 1 : connaître. Le semestre doit être validé avant le mois de février de l'année universitaire concernée.
Nombre d'heures	Formation théorique : 62h - Formation pratique : 70h- TTP : 44h
Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	<p>CASTEL, « Métamorphose de la question sociale », éd. Gallimard, coll. Folio essais, 2005</p> <p>LOCHEN, Valérie, « Comprendre les politiques d'action sociale » éd. les conflits, 2010</p> <p>«50 ans des politique sociales », art. p. 23 à 43, ASH. 2/12/2005</p>

	<p>-Sources du droit: la constitution de 1958 convention internationale des droits de l'enfant et les Articles du code civil politique familiale</p> <p>DHUME Fabrice (2001). Du travail social au travail ensemble : le partenariat dans le champ des pratiques sociales. Paris : Editions ASH.</p> <p>FUSTIER, Paul (2004) Travail d'équipe en institution clinique : de l'institution médico-sociale et psychiatrique. Paris les conflits</p> <p>HARDY, Jean Pierre (2010) L'aide sociale aujourd'hui. Issy-les-Moulineaux Editions ESF</p> <p>JAEGER, Marcel (2011) Guide du secteur social et médico-social Paris les conflits</p> <p>MALLET, Annick, MILLIAT, Marie Cécile (1998) Introduction à l'Europe sociale. Paris les conflits</p> <p>MUCHIELLI, Roger (2007) Le travail en équipe : clés pour une meilleure efficacité collective Issy-les-Moulineaux Editions ESF</p> <p>PENAUD, Pascal, AMGHAR, Yann Gaël, BOURDAIS, Jean-François (2011) Politiques sociales. Paris les conflits</p>
Responsable du module	<p>Responsables du module : Désiré MOISON, Sarah TILLY, Myriam SANTHUNE, Colette VALDES, Evelyne VERRIER.</p> <p>Responsable de la validation ECTS : Yann REGARD Directeur des Etudes</p>

DF4 – Semestre 2	<i>Comprendre l'implication dans les dynamiques interinstitutionnelles</i>
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	<p>Ce deuxième semestre doit permettre à l'étudiant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre les différentes organisations du travail social, ses institutions, leurs environnements, • comprendre les enjeux de l'intervention sociale et du travail en commun. • comprendre le contexte d'intervention
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • Unité principale : l'implication • Unités contributives : UC4 • PIC • PPA • Stage SP2
Modalités pédagogiques	Cours théoriques, ateliers et production d'un écrit collectif restitué à un commanditaire.
Modalités de	<ul style="list-style-type: none"> • Module 421 : Soutenance de l'étude territoriale : 2 ECTS

validation	• Module 422 : Une épreuve blanche DC4 2 ECTS
Exigences associées	Réalisation obligatoire du temps de parcours de formation théorique et de formation pratique
Semestre concerné positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 2 : comprendre. Le semestre doit être validé avant le mois de juillet de l'année universitaire concernée.
Nombre d'heures Nombre d'ECTS attribués	Formation théorique : 50h - Formation pratique : 35h- TTP : 29h
Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	BACHELET Franck (2010) Les politiques sociales et leurs institutions. Paris l'Harmattan BALLAND Valérie (2005) 1955-2005 : 50 ans de politiques sociales. ASH n°2432 BERNOUX, Philippe (2009) la sociologie des organisations : initiation théorique suivie de 12 cas pratiques. Paris Seuil. DUMOULIN, Philippe, DUMONT, Régis, BROSS, Nicole, MASCLET, Georges (2006). Travailler en réseau : méthodes et pratiques en intervention sociale. Paris les conflits GUEGUEN, Jean Yves (2012) L'année de l'action sociale 2012 : bilan des politiques sociales perspectives de l'action sociale. Paris les conflits NAVES, Pierre, DEFALVARD, Hervé (2006) Economie politique de l'action sociale. Paris les conflits SAUSSOIS, Jean Michel (2012). Les organisations : état des savoirs. Auxerre : Editions Sciences Humaines. VALLERIE, Bernard, LE BOSSE, Yann (2012) Interventions sociales et empowerment (développement du pouvoir d'agir). Paris l'Harmattan
Responsable du module	Responsables du module : Désiré MOISON, Sarah TILLY, Myriam SANTHUNE, Colette VALDES, Evelyne VERRIER. Responsable de la validation ECTS : Yann REGARD

DF4 – Semestre 3	<i>Expérimenter les différents modes de travail en commun et leur inscription dans les politiques sociales</i>
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	Ce troisième semestre doit permettre à l'étudiant lors du stage SP3 d'expérimenter - le rôle d'interface entre une personne ou un groupe et les institutions en intégrant les logiques individuelles et institutionnelles - le rôle de médiateur entre usagers / situation de crise, comme

	<p>tiers, en faisant apparaître les enjeux des 2 parties et en permettant de négocier un accord</p> <ul style="list-style-type: none"> - la rencontre des différents membres de l'équipe, pour intégrer leur rôle dans la structure et les liens avec sa propre fonction <p>Il apprendra à communiquer à bon escient et coopérer avec d'autres, à partager ses observations et analyses, à se confronter à l'analyse des autres et élaborer son propre positionnement</p>
Contenu du module	Stage SP3
Modalités pédagogiques	Visite de stage sous la forme des GRT;
Modalités de validation	<ul style="list-style-type: none"> • Module 431 : Une épreuve blanche DC4 DC4: 4 ECTS
Exigences associées	Réalisation obligatoire du temps de parcours de formation théorique et de formation pratique
Semestre concerné positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 3 : expérimenter. Le semestre doit être validé avant le mois de février de l'année universitaire concernée.
Nombre d'heures	Formation théorique : 14h - Formation pratique : 70h- TTP : 24h
Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	<p>AMADO, Gilles, GUITTET, André (2010) Dynamique de communications dans les groupes. Paris : Armand Colin</p> <p>BERNOUX, Jean-François (2005) Mettre en œuvre le développement social territorial : méthodologie, outils, pratiques. Paris les conflits</p> <p>LASCOUX Jean-Louis (2001) Pratique de la médiation : une méthode alternative à la résolution de conflits Issy-les-Moulineaux Editions ESF</p> <p>MARC, Edmond (2000) Relations et communications interpersonnelles. Paris les conflits</p> <p>MAZZOCHETTI, Jacinthe (2007) Le travail social de proximité en questions : entre utopie et sombre conscience. Louvain-la-Neuve : Bruylant-Académia</p> <p>PETITCLERC, Jean-Marie (2002) Pratiquer la médiation sociale : un nouveau métier de la ville au service du lien social. Paris les conflits</p>
Responsable du module	Responsables du module : Désiré MOISON, Sarah TILLY, Myriam SANTHUNE, Colette VALDES, Evelyne VERRIER, Responsable de la validation ECTS : Yann REGARD Directeur des Etudes

DF4 - Semestre 4	<i>Implication dans les dynamiques interinstitutionnelles</i>
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	Ce quatrième semestre doit permettre à l'étudiant d'analyser l'impact des politiques sociales, les enjeux des acteurs concernés et savoir décoder leurs positionnements et leurs stratégies.
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • UF1 • Unités contributives : UC4 ; UC5 ; UC7

	<ul style="list-style-type: none"> • SP3
Modalités pédagogiques	Cours théoriques, ateliers et TD en groupe, transversalité avec les étudiants d'autres formations. Groupes d'analyse de pratique et d'accompagnement à la professionnalisation. SP3
Modalités de validation	<ul style="list-style-type: none"> • Module 441 : Création d'un sujet DC4 : 5 ECTS
Exigences associées	Réalisation obligatoire du temps de parcours de formation théorique et de formation pratique
Semestre concerné positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 4: analyser Le semestre doit être validé avant le mois de juillet de l'année universitaire concernée.
Nombre d'heures	Formation théorique : 50h - Formation pratique : 35h- TTP : 54h
Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	<p>BENEVISE, Jean-François, LEGER, Anne-marie, MOYEN Henri (2005) Interventions sociales de proximité et territoires. Paris : Inspection Générale des Affaires Sociales</p> <p>GACOIN, Daniel (2004) Communiquer dans les organisations sociales et médico-sociales : enjeux, stratégies, méthodes. Paris les conflits</p> <p>ION, Jacques (2005). Le travail social à l'épreuve du territoire. Paris les conflits</p> <p>LEBARBIER-FOISNET, Muriel (2010) DC4 : Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles. DEASS. Paris les conflits</p>
Responsable du module	Responsables du module : Désiré MOISON, Sarah TILLY, Myriam SANTHUNE, Colette VALDES, Evelyne VERRIER. Responsable de la validation ECTS : Yann REGARD Directeur des Etudes

DF4 – semestre 5	<i>54 - Les légitimités d'intervention</i>
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	<p>Ce cinquième semestre doit permettre à l'étudiant de poursuivre la mobilisation des compétences dans le domaine de l'implication partenariale et de sa connaissance des politiques sociales pour ainsi en avoir la maîtrise.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir animer un réseau d'acteurs et établir des relations professionnelles adaptées. • Savoir valoriser son savoir faire • Savoir utiliser les techniques de gestion de conflits • Savoir négocier avec les personnes et les institutions • Savoir coopérer avec d'autres et solliciter leurs compétences • Savoir confronter ses observations
Contenu du module	Stage SP4
Modalités pédagogiques	Groupes d'analyse de pratique et d'accompagnement à la professionnalisation. SP4: visite de stage sous la forme des GRT
Modalités de validation	<ul style="list-style-type: none"> • Module 451 : Une épreuve blanche DC4 : 4 ECTS
Exigences associées	Caractère obligatoire, se valide avec la réalisation du temps de formation théorique et la réalisation du temps de formation pratique
Semestre concerné positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 5 : l'action Le semestre doit être validé avant le mois de février de l'année universitaire concernée.
Nombre d'heures	Formation théorique : 22h - Formation pratique : 70h- TTP : 22h
Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	<p>BOUQUET, Brigitte, MADELIN, Bénédicte, NIVOLLE, Patrick (2007) Territoires et action sociale. Paris : l'Harmattan</p> <p>HARDY, Jean Pierre (2010) Guide de l'action sociale contre les exclusions. Paris : les conflits</p> <p>HATZFELD, Hélène (1998) Construire de nouvelles légitimités en travail social. Paris : les conflits</p> <p>LE BOUFFANT, Chantal, GUELAMINE, Faïza (2012) Le travail d'assistante sociale. Paris : les conflits</p> <p>LE BOUFFANT, Chantal, GUELAMINE, Faïza (2009) Guide de l'assistante sociale. Paris : les conflits</p> <p>MUCHIELLI, Roger (2007) La conduite des réunions. Issy-les-Moulineaux Editions ESF.</p> <p>PERRIER, Michel (2006). La construction des légitimités professionnelles dans la formation des travailleurs sociaux. Paris : l'Harmattan</p>
Responsable du module	Responsables du module : Désiré MOISON, Sarah TILLY, Myriam SANTHUNE, Colette VALDES, Evelyne VERRIER. Responsable de la validation ECTS : Yann REGARD Directeur des Etudes

DF4 - Semestre 6	<i>Les épreuves du DC4</i> <i>La connaissance concrète des politiques sociales</i>
Formation	Assistant de service social - DEASS
Objectifs et domaines de compétences	Ce sixième semestre doit permettre à l'étudiant de répondre à l'épreuve de certification en utilisant les connaissances acquises sur les politiques sociales et les dispositifs d'analyser et de dégager les orientations possibles d'intervention partenariale et le rôle spécifique d'un ASS sur un territoire.
Contenu du module	UF1 Unités contributives : UC4 SP4
Modalités pédagogiques	Ateliers et TD en groupe.
Modalités de validation	<ul style="list-style-type: none"> • Module 461 : Epreuve de certification de connaissance des politiques sociales : 5 ECTS • Module 462 : Contrôle continu : 2 ECTS
Exigences associées	Réalisation obligatoire du temps de parcours de formation théorique et de formation pratique ; Inscription au DEASS
Semestre concerné positionnement du module dans le parcours de formation	Semestre 6: certification
Nombre d'heures	Formation théorique : 70h - Formation pratique : 35h- TTP : 90h
Langue d'enseignement	Français
Références bibliographiques	GACOIN, Daniel (2010) Conduire des projets en action sociale. Paris : les conflits LEBARBIER-FOISNET, Muriel (2010) DC4 : Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles. DEASS. Paris les conflits MOLINA, Yvette, RULLAC, Stéphane (2011) DEASS : Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles. Paris Vuibert.
Responsable du module	Responsables du module : Désiré MOISON, Sarah TILLY, Myriam SANTHUNE, Colette VALDES, Evelyne VERRIER. Responsable de la validation ECTS : Yann REGARD Directeur des Etudes